

# LE DEVOIR



LES SPORTS

Hingis trébuche à Wimbledon  
Page B 4

ACTUALITÉS

Un violent séisme au Pérou fait une centaine de morts  
Page A 3



Vol. XCII N° 140

LE MARDI 26 JUIN 2001

87c + TAXES = 1\$

Conférence de l'ONU

## La lutte contre le sida souffre de l'intolérance

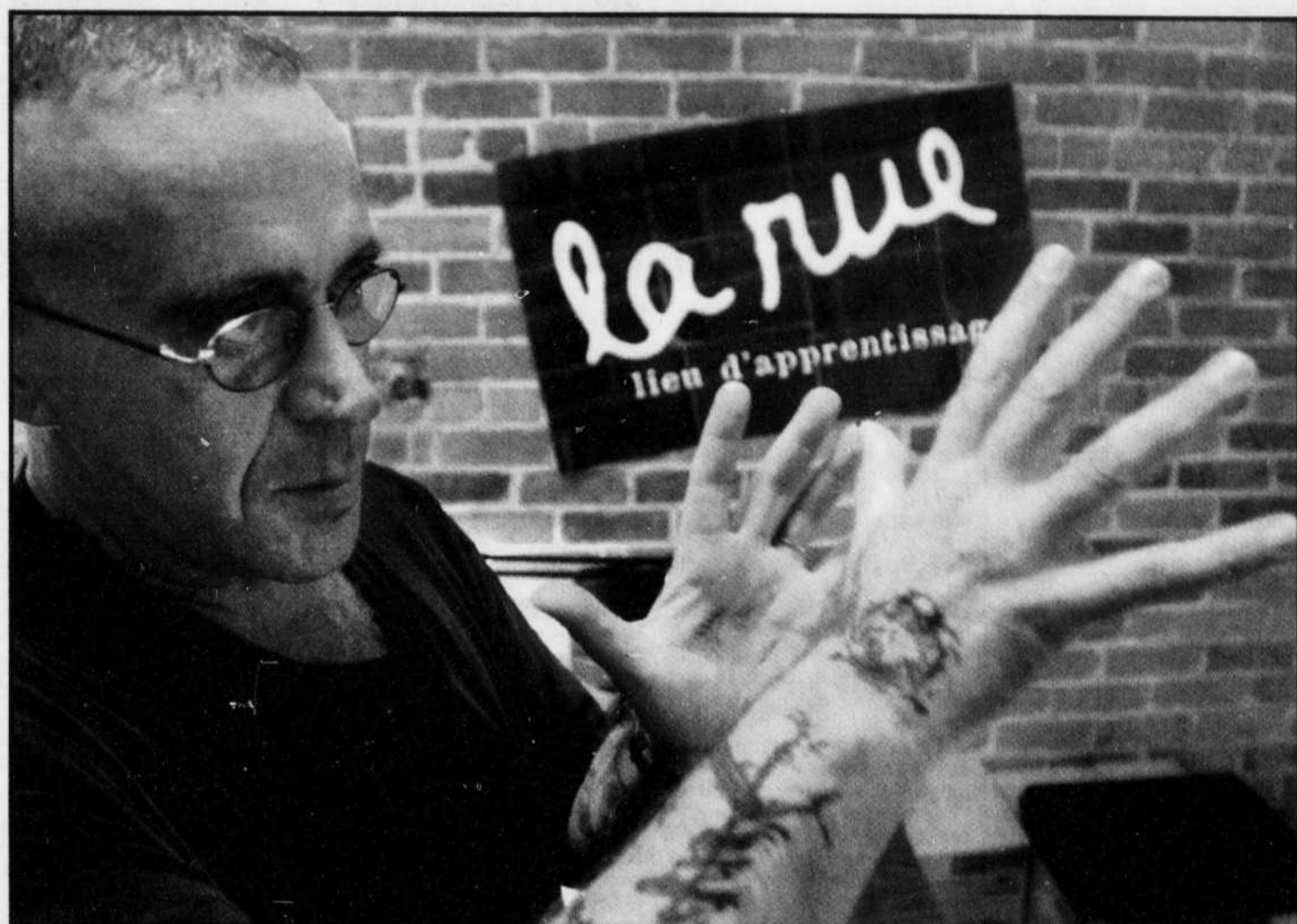
MARION PIEKAREC  
COLLABORATION SPÉCIALE

C'est dans une atmosphère de controverse et d'incompréhension Nord-Sud que s'est ouverte hier à New York la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur le VIH/sida.

Pendant près de trois heures, on a débattu de la réintégration d'un membre de la Commission internationale des droits des gais et lesbiennes, Karyn Kaplan, exclue d'une table ronde portant sur les «droits de la personne et des malades du sida», alors que les homosexuels sont reconnus comme un «groupe vulnérable» au fléau du sida. Les délégations du Soudan, de la Syrie, du Pakistan, de la Malaisie et d'Égypte — des pays connus pour la persécution de leur «minorités sexuelles», auraient fait pression pour que l'on bannisse Mme Kaplan, seule représentante des gais et lesbiennes.

VOIR PAGE A 8: SIDA

## Une piquerie ouvrira sur le Plateau



Normand Senez a décidé de ne plus attendre et d'ouvrir lui-même une piquerie assistée sur le Plateau Mont-Royal afin de soulager une certaine misère humaine.

Un travailleur de rue veut briser l'isolement des junkies

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Envers et contre tous, le controversé travailleur de milieu Normand Senez a fait part au *Devoir* de son intention d'ouvrir une piquerie assistée dans les prochaines semaines sur le Plateau Mont-Royal. Il agit sans appuis officiels ni subventions, évidemment, avec le seul souci d'apaiser la souffrance et l'isolement propres aux utilisateurs de drogues injectables (UDI).

«On sera présent pour le méfait ultime, l'injection», dit M. Senez qui fut l'un des premiers à sonner l'alarme sur le Plateau l'automne dernier lorsque les seringues souillées y sont devenues source de problèmes.

La piquerie accueillera une quinziaine de consommateurs réguliers, Normand Senez et deux complices veilleront à ce qu'ils utilisent du

VOIR PAGE A 8: PIQUERIE

Les 74 morts en Suisse, en France et au Québec

## L'idéologue de l'OTS est innocenté

REUTERS

Grenoble — Le tribunal correctionnel de Grenoble a relaxé hier le chef d'orchestre franco-suisse Michel Tabachnik, poursuivi pour «participation à une association de malfaiteurs en vue de commettre des assassinats» dans le dossier de l'Ordre du Temple solaire (OTS).

Le tribunal est allé totalement à l'encontre des réquisitions du substitut du procureur Pierre-Marie Cuny qui, en avril à l'audience, avait réclamé cinq ans de prison ferme contre le prévenu en estimant qu'il avait «créé une dynamique homicide». Les juges considèrent qu'aucun lien ne peut être établi entre les 74 morts lors des massacres en Suisse, en France et au Québec, et la contribution active du musicien durant une vingtaine d'années à la vie de la secte, dont il était l'idéologue.

Certaines des parties civiles vont faire appel. Les massacres de l'OTS avaient fait 74 morts de 1994 à 1997 dans trois pays: cinq morts le 30 septembre 1994 à Morin Heights au Québec, 48 morts les 3 et 4 octobre 1994 à Cheiry et Salvan en Suisse, 16 morts le 16 décembre 1995 à Saint-Pierre-de-Chêrennes en France, cinq morts le 22 mars 1997 à Saint-Casimir au Québec.

VOIR PAGE A 8: OTS

SCIENCE

## Mesurer l'âge de l'univers

Depuis son lancement, il y a onze ans, le télescope Hubble a fixé son objectif sur plusieurs galaxies lointaines afin de déterminer le taux d'expansion de l'univers. Les astrophysiciens viennent de compiler les données accumulées, ce qui leur a permis de préciser l'âge de l'univers. Ce faisant, les scientifiques peuvent raffiner le modèle décrivant l'histoire et le devenir de l'univers

■ À lire en page B 1

INDEX

7	8313 00065	8	
Annances	B 6	Mots croisés	B 6
Avis publics	B 3	Météo	B 3
Culture	B 8	Planète	B 2
Éditorial	A 6	Science	B 1
Idées	A 7	Sports	B 4
Monde	A 5	Télévision	B 7

Fête nationale

## Le défilé est reporté... à l'an prochain!

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Le Comité de la Fête nationale a dû renoncer à présenter son grand défilé de nuit cette année. Après avoir envisagé plusieurs scénarios, les organisateurs ont finalement décidé de remettre à l'an prochain l'événement qui avait été annulé vendredi soir à cause de la pluie abondante. Des problèmes de disponibilité d'équipement et de main-d'œuvre se sont avérés insurmontables.

Après six mois de préparatifs, les organisateurs ont dû déclarer forfait vendredi soir quand la pluie est venue gâcher la fête anticipée. Ils ont tout de suite songé à présenter le défilé de nuit la semaine prochaine, mais ils ont finalement conclu que le calendrier des événements culturels était trop chargé à Montréal et surtout que l'événement ne pouvait être conciliable avec la Fête du Canada. «Il y aurait eu confusion de style et de patriotisme», indiquait Guy Bouthillier, président du Comité de la Fête nationale.

Deux jours de pluie, c'était trop! Beaucoup trop d'eau!

«Peut-être faudrait-il demander à nos amis du Festival de Jazz et aux organisateurs de la Fête de Canada de se décaler d'une semaine?» ajoutait-il à la blague.

André L'Heureux, concepteur du grand défilé de nuit, cachait difficilement sa déception: «La situation était exceptionnelle. Bien que le spectacle ait été conçu pour être présenté beau temps, mauvais temps, la pluie abondante et continue pendant deux jours jusqu'à 21h30 vendredi menaçait la sécurité des participants.» De plus, dès le lendemain, on entreprenait le démontage des installations, les équipements de son et d'éclairage étant déjà destinés à d'autres événements. De son côté, la main-d'œuvre était requise ailleurs. Pour toutes ces raisons, aucun scénario n'a pu être retenu. Les organisateurs ont même considéré présenter les feux d'artifices (annulés eux aussi vendredi) hier soir, mais il aurait fallu fermer le pont Jacques-Cartier et détourner la circulation. L'option a été écartée.

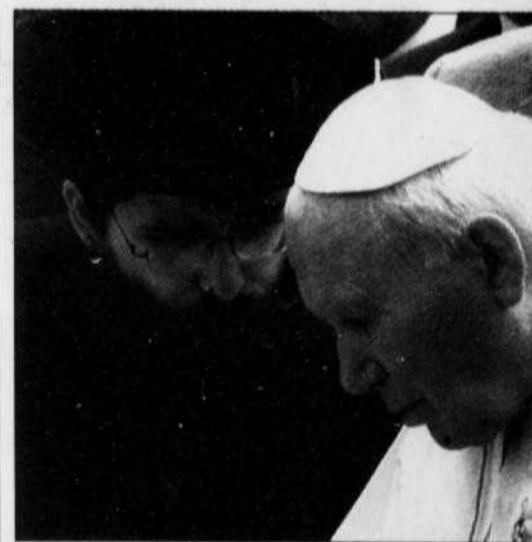
VOIR PAGE A 8: DÉFILÉ

■ Autres textes et photos en pages A 4 et B 7



Si les Montréalais n'ont pu assister au défilé de la Fête nationale, ils ont pu profiter gaiement du spectacle qui leur avait été concocté au parc Maisonneuve.

Le pape en Ukraine



Le pape Jean-Paul II et le rabbin de Kiev et d'Ukraine, Yakov Dov Bleich

## Jean-Paul II plaide en faveur de l'unité des chrétiens

ANIA TSOUKANOVA  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Lviv, Ukraine — Le pape Jean-Paul II a honoré hier la mémoire des victimes des nazis, avant de se rendre à Lviv, fief catholique dans l'ouest de l'Ukraine, où il a reçu un accueil enthousiaste au troisième jour de son voyage controversé qui a tendu les relations avec l'Église orthodoxe russe. «Vive le pape!» criait la foule, en ukrainien et en polonais, au passage de la papamobile.

Le pape, âgé de 81 ans, doit célébrer deux messes aujourd'hui et demain à l'hippodrome de la ville.

Avant son départ pour Lviv, Jean-Paul II avait honoré la mémoire des victimes des Nazis en se recueillant à Babi Yar, en périphérie de Kiev, où quelque 100 000 personnes, dont beaucoup de juifs, avaient été massacrées durant la Seconde Guerre mondiale.

VOIR PAGE A 8: PAPE

LE MONDE

## Les Kabyles prennent la rue, la rage contenue

■ À lire en page A 5

## • LES ACTUALITÉS •

### Québec envisage l'inspection annuelle obligatoire des véhicules

LOUIS-GILLES  
FRANCOEUR  
LE DEVOIR

deux ans et au moment de la revente, ce qui déclasserait un nombre considérable de «minoues»...

La mise en place rapide d'un programme d'inspection et d'entretien des véhicules routiers du Québec, avec inspection annuelle obligatoire des poids lourds et inspection aux deux ans des véhicules légers de plus de trois ans, permettrait à lui seul au Québec d'atteindre entre 25 et 35 % de son objectif de réduction des gaz à effet de serre.

C'est ce que révèle la troisième et dernière tranche du bilan commandé par Québec à différents partenaires pour faire évaluer la pertinence d'un programme d'inspection obligatoire. Le ministre de l'Environnement du Québec, André Boisclair, a été très prudent comme son prédécesseur dans ce dossier, se contentant de souligner qu'un tel programme faisait partie du plan québécois de lutte au réchauffement climatique et qu'il recevait «favorablement» les recommandations finales du projet, piloté par l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique (AQLPA).

Les partenaires de ce projet, soit, outre l'AQLPA, l'Association de l'industrie de l'automobile, la Corporation des concessionnaires automobiles du Québec de même que Camo-route et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des services automobiles, proposent au ministère de l'Environnement, lui aussi impliqué, de mettre sur pied le plus rapidement possible un programme d'inspection obligatoire.

La totalité du parc des poids lourds, camions et autobus, devrait se soumettre à une inspection annuelle dès la première année sur l'ensemble du territoire parce que ce sont en général les pires pollueurs, compte tenu notamment de leur forte consommation d'hydrocarbures. L'inspection obligatoire serait d'autre part étendue aux véhicules légers, en commençant par la région de Montréal. Les véhicules de plus de trois ans devraient se soumettre à une inspection aux

#### Réduction des gaz à effet de serre

Le rapport rendu public hier et disponible sur Internet sur le site de l'Environnement ([www.menv.gouv.qc.ca](http://www.menv.gouv.qc.ca)) rappelle que toutes les frontières du Québec, à l'exception du Labrador, donnent sur des frontières où l'inspection des véhicules est passée dans les moeurs ou en voie de l'être.

Selon les chiffres compilés dans ce rapport, le Québec pourrait atteindre par ce programme au moins le quart de son objectif de réduction des gaz à effet de serre, lequel a été fixé à -6 % par rapport au niveau atteint en 1990. L'Agence d'efficacité énergétique du Québec va jusqu'à 35 % dans ce calcul.

Les impacts d'un programme qui forcerait les automobilistes à maintenir intacte la performance des dispositifs antipollution de leurs voitures sont multiples. Il permettrait notamment de réduire la contribution du parc automobile au smog urbain par environ 20 % (COV et NOx). Les particules fines, potentiellement cancérigènes et particulièrement abondantes dans les émissions de diesel, pourraient être réduites de 6 % ou d'environ 630 tonnes par année. Enfin, la contribution des voitures et camions aux phénomènes des pluies acides a pris de l'importance, passant de 33 % à 50 % en une décennie; le programme suggéré à Québec permettrait de réduire de 6,8 % ces émissions.

Le ministère de l'Environnement du Québec a consacré deux millions en deux ans pour mettre au point ce rapport. Il devrait servir à mettre au point les paramètres du futur programme. De son côté, le directeur général de Camo-route, Guy Normandeau, a annoncé la création prochaine d'un programme de formation des mécaniciens et chauffeurs de véhicules lourds dans des domaines comme la réparation des équipements antipollution, d'analyse des émissions et de techniques de conduite moins énergivores.

#### Contestation du leadership de Stockwell Day

## Un dixième député claqué la porte de l'Alliance canadienne

PRESSE CANADIENNE

Calgary — Un autre député, Andy Burton, a claqué la porte de l'Alliance canadienne, hier, dans ce que le parti a dénoncé comme un complot pour obliger le leader Stockwell Day à partir d'ici le mois de septembre.

Andy Burton, une nouvelle recrue, député de Skeena en Colombie-Britannique, a annoncé sa décision à Calgary, où les députés dissidents étaient réunis pour élaborer leur stratégie.

«Je suis venu ici pour construire un Canada plus fort. J'en suis arrivé

à la conclusion que mon parti ne peut pas faire cela aussi longtemps que M. Day demeurera le chef», a dit M. Burton aux journalistes.

Ce week-end, l'association allianciste de la circonscription de Skeena avait voté une résolution donnant le feu vert à M. Burton pour quitter le parti et adhérer au groupe de neuf députés déjà expulsés du caucus pour avoir contesté le leadership de Stockwell Day.

Sa défection crée un trou dans le cabinet fantôme de M. Day, où M. Burton s'occupait des ressources naturelles et des pêches et océans pour la côte Ouest. Et elle porte à

dix le nombre de dissidents — deux de moins que le nombre requis pour pouvoir former un parti officiel aux Communes.

Le leader adjoint de l'Alliance, Grant Hill, a peu après condamné les dissidents, leur reprochant de n'avoir pas attendu jusqu'au prochain congrès du parti, en avril, la révision prévue du leadership.

M. Hill les a aussi priés de mettre un terme à leurs attaques contre M. Day, au nom de la survie du parti.

Le député de Calgary, Art Hanger, premier à avoir été expulsé du caucus après avoir remis en ques-

tion le leadership de M. Day, juge significatif le fait qu'un tout nouveau député se joigne aux rebelles. «Le fait qu'il soit préoccupé, même en début de carrière politique, c'est signe que nous avons une crise de leadership dans le parti», a-t-il dit.

Selon le député Monte Solberg, il est encore trop tôt pour envisager la formation d'un nouveau parti avec les dissidents. «Je crois que pour nous, l'important est d'essayer d'être aussi efficaces que nous pouvons l'être avec dix députés, et ne pas trop mettre l'accent sur ce qui se passerait s'il y en avait 12», a-t-il affirmé.

#### Importation de déchets toxiques

### Le Canada proposera des normes pancontinentales

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, proposera des normes pancontinentales pour le traitement des déchets toxiques, lorsqu'il rencontrera ses homologues des États-Unis et du Mexique, cette semaine.

M. Anderson se dit préoccupé par le fait que d'importantes quantités de déchets dangereux américains entrent au Canada, a indiqué hier la porte-parole Kelly Morgan.

Une grande partie des déchets importés est enfouie sans traitement, une pratique qui n'est pas autorisée aux États-Unis, à cause des risques de contamination des eaux souterraines, note un rapport du ministère fédéral de l'Environnement rendu public cette semaine.

A elle seule, l'Ontario a importé plus de 307 000 tonnes de rebuts toxiques des États-Unis en 1999 — plus du triple du volume importé en 1994, révèlent les

données de l'Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement, à Toronto. Le Québec est également un gros importateur de déchets américains.

M. Anderson doit soulever la question à la réunion du Conseil de l'ALENA pour la coopération environnementale, à Mexico, jeudi et vendredi, a indiqué Mme Morgan. Il va suggérer de discuter du développement d'une «approche nord-américaine» de modes de traitement des déchets dangereux qui soient respectueux de l'environnement, a-t-elle ajouté.

Selon Mme Morgan, le ministre ne peut intervenir directement pour faire cesser l'enfouissement de déchets toxiques, parce que le traitement des déchets relève de la juridiction des provinces. En vertu d'une entente Canada-États-Unis sur les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux, le gouvernement fédéral a pour seule obligation de s'assurer que la province réceptrice a approuvé l'importation des déchets.

#### Walkerton

### Harris accusé d'avoir tourné le dos à la santé publique

PRESSE CANADIENNE

Walkerton, Ontario — Selon l'ex-directeur de la santé publique de l'Ontario, le premier ministre Mike Harris semblait tourner le dos à la santé publique lorsqu'il l'a expulsé d'une réunion du cabinet.

C'est ce qu'a affirmé le docteur Richard Schabas dans un témoignage explosif devant la commission d'enquête sur la contamination de l'eau par la bactérie E. coli, à Walkerton, hier.

Déplorant l'attitude des conservateurs devant la santé publique, le Dr Schabas a soutenu que ce gouvernement méprisait les institutions publiques et ceux qui y travaillent. L'ancien haut responsable de la santé publique a raconté que le ministre de la Santé de l'époque, Jim Wilson, lui avait demandé, en mai 1997, d'assister à une réunion du cabinet à Toronto. Le ministre voulait que le Dr Schabas défende le point de vue du ministère, qui s'opposait

aux plans du gouvernement de refiler tout le fardeau du financement de la santé publique aux municipalités. Traditionnellement, la province assumait au moins 75 % de la facture.

A peine avait-il pris place autour de la table du comité des politiques et priorités du cabinet, a-t-il raconté, qu'il a vu un sous-ministre s'approcher de lui pour lui dire: «Le premier ministre ne veut pas que vous assistiez à cette discussion.»

Consterné, le Dr Schabas a alors interpellé directement Mike Harris de l'autre côté de la pièce, lui disant qu'il s'agissait de «questions importantes» et qu'il était important que le point de vue de la santé publique soit entendu. «Le premier ministre m'a regardé... puis il s'est retourné, a dit le médecin. J'ai eu l'impression que le premier ministre tournait le dos à la santé publique.»

Le Dr Schabas a alors quitté la rencontre et le cabinet a décidé de rendre les municipalités pleinement responsables du financement de la santé publique.

#### LE LEXUS RX 300 2001



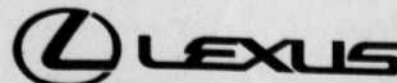
## Édition limitée. Possibilités sans limites.

Le RX 300 a été le premier utilitaire sport à atteindre le parfait équilibre entre la berline de luxe et le tout-terrain. Doté de caractéristiques spéciales comme un dispositif de contrôle de dérapage du véhicule, quatre roues motrices, un régulateur de traction et des freins ABS, le RX 300 Édition limitée saura répondre à vos moindres attentes et plus encore. Sachez qu'en optant pour l'achat ou la location-bail d'un RX 300 Édition limitée, vous en aurez encore plus pour votre argent, 2 250 \$ de plus, en fait ! Les deux versions comprennent : intérieur en cuir, sièges avant chauffants, panneau de toit transparent et rétroviseurs à atténuation électrochromique. L'Édition Luxe vous propose des garnitures en ronce de noyer, tandis que l'Édition Sport est rebaussée de garnitures en aluminium brossé (et d'un aileron arrière). Le tout dans un véhicule qui peut vous transporter à peu près n'importe où. Pas mal pour une édition qu'on appelle limitée... 1 800 26-LEXUS • [www.lexus.ca](http://www.lexus.ca)

LE RX 300 ÉDITION LUXE  
575 \$\* Au prix de  
PAR MOIS 51 250 \$

LE RX 300 ÉDITION SPORT  
585 \$\* Au prix de  
PAR MOIS 51 850 \$

À la conquête de la perfection.



\*Le taux d'intérêt de 5,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Credit Canada sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2001 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT: RX 300 (Groupe B). Taux d'intérêt de 5,9 % - Durée: 36 mois - PUSF: 51 250 \$ - Accepté ou échange équivalent: 9 900 \$ - Mensualité de location: 575 \$ - Dépôt de garantie: 500 \$ - Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 3 juillet 2001. Le modèle peut être montré avec un équipement en option. Uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT: RX 300 (Groupe C). Taux d'intérêt de 5,9 % - Durée: 36 mois - PUSF: 51 850 \$ - Accepté ou échange équivalent: 9 900 \$ - Mensualité de location: 585 \$ - Dépôt de garantie: 500 \$ - Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 3 juillet 2001. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS



## Risques et bénéfiques du projet Cart@gène

Les instigateurs de la carte génétique du Québec veulent éviter de reproduire les erreurs qui ont été commises ailleurs dans le monde

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

Le projet Cart@gène n'est pas une première dans le monde. L'Islande, l'Angleterre, la Suède, l'Estonie et Terre-Neuve notamment ont constitué des banques génétiques sur leur population. Les instigateurs du projet québécois semblent heureusement conscients des failles, voire des dérives de certains de ces exemples d'ailleurs. En Islande par exemple, la création, la gestion et l'exploitation de la banque de données génétiques et médicales a été confiée en exclusivité à DeCode, une compagnie privée, pour une durée de 12 ans. La compagnie Hoffman-Laroché a également décroché un accès exclusif à cette banque pour conduire des recherches sur diverses maladies génétiques.

«Les données génétiques représentent des intérêts économiques importants; ils sont devenus le nouvel or noir pour certaines multinationales pharmaceutiques et entreprises de biotechnologies», a lancé un observateur critique lors d'un atelier organisé récemment par le Réseau de médecine génétique appliquée (RMGA) pour présenter le projet Cart@gène, qui consistera à constituer une banque d'ADN de la population québécoise. «L'État a un rôle à

jouer pour protéger la gestion de ces données génétiques, leur utilisation et leur commercialisation. C'est une question de bien commun.»

Pour les concepteurs du projet, il ne fait aucun doute que Cart@gène sera une entité publique, à vocation publique. «La banque d'ADN constituée durant la première phase du projet demeurera sous le contrôle de l'institution publique qui supervisera Cart@gène», a confirmé le Dr Claude Laberge, directeur du RMGA et responsable du projet Cart@gène. «La banque d'ADN de Cart@gène sera disponible à tous, elle est la contribution québécoise à la communauté scientifique internationale», a ajouté le Dr Thomas Hudson, directeur du Centre génomique de Montréal et directeur adjoint du Center for Genome Research du Whitehead Institute au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

## Frais et profits

Aussi bien des compagnies privées — pharmaceutiques ou de biotechnologie — que des chercheurs universitaires, du Québec ou d'ailleurs, pourront en effet avoir accès à la banque de Cart@gène, en autant qu'ils soumettent un projet scientifiquement et éthiquement valable. Un comité de sélection des projets sera mis en place pour évaluer les utilisations

de la banque d'ADN proposées par les équipes de recherche. «Et il sera strictement interdit de transférer des données issues de la banque à des chercheurs qui ne sont pas inscrits, a précisé M<sup>me</sup> Geneviève Cardinal, qui a participé à l'élaboration de l'enca-

Les données génétiques sont devenues le nouvel or noir pour certaines multinationales

drement juridique et éthique du projet Cart@gène. De plus, tous les projets de recherche menés à l'aide de Cart@gène devront inclure un chercheur québécois ou canadien.»

«L'accès à la banque Cart@gène sera accordé moyennant des frais qui couvriront les coûts de maintien de la banque, explique la juriste. De plus, les résultats de recherches menées avec des échantillons de Cart@gène devront être retournés à la banque publique Cart@gène afin de la bonifier et pour qu'ils soient accessibles à tous.»

Mais qu'en sera-t-il des profits découlant des découvertes et des inventions issues de l'utilisation d'échantillons de la banque? «Cart@gène prévoit un plan de partage des bénéfices. Ce partage pourra prendre différentes formes: allant d'un versement d'argent à une fondation dans le domaine de la génétique communautaire à un soutien à des infrastructures de santé», soutient

M<sup>me</sup> Geneviève Cardinal. Il pourrait également s'agir d'une accessibilité à un médicament ou traitement issu de la recherche, comme dans l'entente conclue avec la compagnie Hoffman Laroché en Islande.

«La population doit tirer des bénéfices», commente le docteur Daniel Gaudet, responsable des opérations de Cart@gène. Ces bénéfices seront à déterminer au cas par cas. Nos balises sont encore en construction. Nous nous inspirerons de celles établies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et HUGO, le projet international du génome humain.» Néanmoins, un organisme indépendant de commercialisation sera créé pour gérer ces aspects.

## Risques pour les participants

Cart@gène soulève une autre question éthique et juridique, celle entourant les risques encourus par les participants. Les risques physiques seront minimes puisqu'ils se limitent aux simples désagréments d'une prise de sang. «Les véritables risques se rattachent plutôt à l'interprétation des résultats personnels», explique M<sup>me</sup> Mylène Des-

chènes, qui a également contribué à la définition juridique et éthique du projet Cart@gène. Pour prévenir ces risques, on procédera à l'anonymisation des données des participants, ce qui rendra impossible l'accès et l'utilisation des données personnelles à quiconque.

En raison de la nature particulière de l'information génétique, parce qu'elle a un caractère prédictif, la confidentialité des données exigera de grandes précautions. «La confidentialité n'est pas seulement une question d'accès [sécurisé] à la banque de données, a souligné une représentante du comité d'éthique de Collège des médecins, mais elle doit empêcher — éventuellement par des mesures législatives — l'utilisation des données génétiques par les compagnies d'assurance afin d'éviter la discrimination et ce, même avant tout bris de confidentialité par le fait de répondre à des questions — telles que "avez-vous déjà subi des tests génétiques?" — posées par les compagnies d'assurance?» L'article 20.1 de la charte québécoise n'interdit pas aux assureurs privés de soumettre leurs clients à ce genre d'interrogatoire et leur permet même l'accès aux informations génétiques avec consentement de la personne.

Bartha Maria Knoppers, titulaire de la chaire en droit et médecine du Canada, croit que le gouver-

nement doit réexaminer cet article de la charte. «Chaque citoyen doit avoir accès à un minimum d'assurance vie et invalidité, sans avoir à répondre à ces questions, sans qu'on nous demande si on a participé à un projet de recherche dans lequel on a subi des tests génétiques.» Elle rappelle à ce propos la position de la France et de la Belgique qui ont imposé un moratoire aux assureurs sur les questions touchant aux tests génétiques. Aux Pays-Bas, ces questions ne sont permises que pour l'obtention d'une assurance dépassant le niveau de vie du requérant.

Selon Mme Knoppers, le taux de participation à un projet comme Cart@gène risque de souffrir de cette question d'assurance. Elle souligne toutefois que «ce n'est pas la génétique qu'on doit stigmatiser. Il faut plutôt renforcer la protection des données médicales.»

Le projet Cart@gène, présenté à des experts lors d'un récent atelier, doit maintenant être évalué par tous les comités d'éthique de la recherche des différentes régions du Québec. Pour faciliter le processus d'approbation sur les points plus sensibles, on prévoit la mise sur pied d'un comité consultatif indépendant qui inclura notamment des membres de la population à l'étude et des experts en génétique.

Pérou

## Un violent séisme a fait au moins 97 morts et 34 000 sans-abri

REUTERS ET ASSOCIATED PRESS

Arequipa, Pérou — Les sauveteurs continuaient hier à fouiller les décombres et de l'aide était acheminée vers les régions isolées du sud du Pérou, frappé samedi par un très violent séisme, alors que les autorités réévaluaient le bilan, passé à au moins 97 morts et plus de 1200 blessés.

Ce tremblement de terre de magnitude 7,9 aurait également fait au moins 34 000 sans-abri, selon un dernier bilan annoncé par l'Institut de défense civile péruvien. Ce chiffre pourrait s'élever à 60 000 dans la seule région de Moquegua, où plus de 90 % des habitations sont dévastées, a prévenu hier la Croix Rouge internationale.

«D'après ce que nous avons vu pour l'instant, le nombre de morts et de blessés, même s'il est tragique, est heureusement moindre que nous ne le craignons à l'origine», a observé Danielle Leblanc, une déléguée de la Croix-Rouge participant aux travaux d'évaluation sur place.

«Mais, a-t-elle ajouté, le nombre de sans-abri est nettement plus élevé que les estimations initiales. Ces personnes, placées en état de choc par le séisme, vivent aussi dehors dans un très grand froid. Les tentes et les couvertures sont des priorités.»

Tout au long de la journée de dimanche, des survivants en état de choc se sont pressés dans les hôpitaux pour consulter les listes des blessés et des morts. Des enfants et des chiens errants farfouillaient dans les amas de gravats, tandis que les secours distribuaient des seaux d'eau potable.

Pendant que les sauveteurs se battaient pour acheminer des vivres et des médicaments dans les villes les plus éloignées, l'Institut de défense civile a modifié à deux reprises le bilan des victimes, au fur



Une Indienne Quechua, son enfant sur les épaules, se tient devant les débris de sa maison à Moquegua, où plus de 90 % des habitations ont été dévastées.

et à mesure de l'arrivée des informations en provenance de lointaines zones rurales. L'armée se déployait d'ailleurs en direction de ces régions, pour mesurer l'ampleur des dégâts dans des villages du piémont andin aux maisons construites avec un mélange de boue et de briques.

«Nous commençons à peine à prendre connaissance de l'importance des dégâts dans la région», a indiqué Moises Rosales, un membre de la Croix-Rouge péruvienne. «Et pour l'instant, notre

priorité consiste à obtenir des tentes, des matelas, de la nourriture et des médicaments pour tous ces gens privés de logement.»

A Arequipa, la deuxième ville du Pérou, surnommée la «ville blanche», les fidèles ont défilé dans les rues en portant des statues de saints. L'une des tours de la cathédrale, érigée en 1612 et devenue une attraction touristique de la ville, s'est effondrée. La ville côtière de Camana a été touchée par un raz-de-marée qui a détruit des habitations. On dénombre déjà 20 morts

là-bas et la police rapporte que «la mer rejette des cadavres.»

Le président élu péruvien Alejandro Toledo, qui prêtera serment le 28 juillet, est arrivé à Arequipa après avoir différé un voyage aux États-Unis, pour «tendre la main de la solidarité» aux populations touchées.

Le séisme de samedi, dont la magnitude est contestée, est de toute façon le plus fort au Pérou depuis 1970, année où un tremblement de terre avait fait 70 000 morts et 600 000 sans abri.

## Décès du journaliste Jean-Guy Duguay

LE DEVOIR

La communauté journalistique est en deuil: le journaliste Jean-Guy Duguay est décédé mardi soir dernier d'un cancer. Il était âgé de 61 ans.

Bon vivant et de ceux qui n'avaient pas la langue dans sa poche, l'ex-fondateur du journal *Le Matin* a roulé sa bosse dans le monde du quotidien avant de devenir travailleur autonome pour des magazines spécialisés.

Le frère aîné de feu Robert Duguay, lui aussi journaliste, a été chroniqueur économique à *La Presse* de 1976 à 1981. Il a ensuite fait une brève incursion du côté des journaux spécialisés avant d'occuper le poste de directeur de l'information au *Devoir* en 1983.

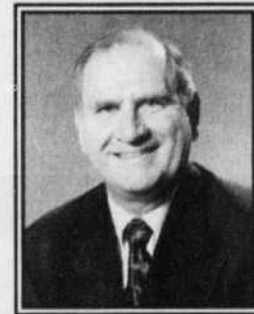
Quelques années plus tard, la tentation de sortir un nouveau journal devenait trop grande: accompagné de cinq autres journalistes — dont trois du *Devoir* — il fonda en 1987 le quotidien *Le Ma-*

tin. Devant l'insuccès du nouveau journal, il retourna à *La Presse*, cette fois comme préposé au pupitre, poste qu'il occupera pendant quatre ans.

M. Duguay était le type à se retrousser les manches, se rappelle la nouvelle éditrice de la revue *Châtelaine*, Lise Ravary, qui l'a connu alors qu'il était à la tête d'un journal de voyage. «Il a été un de mes premiers patrons, il y a vingt ans, se souvient-elle. C'est à lui que je me référais quand j'avais des questions, même par la suite.» L'automne passé, Mme Ravary, alors rédactrice en chef de *Elle Québec* et *Elle Canada*, a de nouveau travaillé avec M. Duguay. Il assurait la coordination de la rédaction pour les deux magazines *Elle*. «Tout le monde a été triste ici quand la nouvelle de son décès est sortie.»

Selon ses derniers vœux, Jean-Guy Duguay souhaitait voir les médias taire l'annonce de son décès pour laisser le temps à sa famille de faire son deuil.

## AVIS DE NOMINATION



JACQUES BÉGIN



JULES GRENIER

Le président et chef de la direction de Cogeco Câble inc., monsieur Louis Audet, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jacques Bégin au poste de vice-président, projets spéciaux, ainsi que celle de monsieur Jules Grenier au poste de vice-président et directeur général de la division Québec de Cogeco Câble.

Monsieur Jacques Bégin, qui œuvre au sein de COGECO depuis plus de 27 ans, était jusqu'à sa nomination, vice-président et directeur général de la division Québec de Cogeco Câble.

Monsieur Jules Grenier a eu une carrière diversifiée dans l'industrie de la vente de détail notamment chez Provigo, Toys'R-us et le groupe Centrex. Il a occupé une variété de postes reliés aux ressources humaines, à l'exploitation, à la mise en marché et la direction générale. Dans ses nouvelles fonctions, M. Grenier sera responsable du développement et de la croissance de la division Québec de Cogeco Câble au niveau du marketing, du service à la clientèle et de l'exploitation des réseaux.

Cogeco Câble est une entreprise de câblodistribution et de télécommunication qui compte près de 907 000 clients et est le quatrième câblodistributeur en importance au Canada selon le nombre de clients du service de base. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble (CCA) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

COGECO  
COGECO CÂBLE INC.

EN BREF

## Incendie majeur à Montréal

(PC) — Un incendie majeur a forcé l'évacuation d'une cinquantaine de personnes dans la nuit de dimanche à lundi, dans le centre-ville de Montréal. Un pompier a été légèrement blessé, alors qu'un autre a subi un malaise cardiaque. Deux immeubles de trois étages, situés rue Saint-Denis au sud de la rue Duluth, ont été complètement détruits par les flammes, qui se sont aussi propagées à un autre édifice. Les bâtiments abritaient des logements et des commerces, dont la Brûlerie Saint-Denis. On ne connaît pas la cause de l'incendie, qui a pris naissance à l'arrière d'un des édifices touchés. Près de 170 pompiers ont combattu les flammes.

## Agent de la GRC accusé de meurtre

(PC) — Le policier de la GRC soupçonné d'avoir abattu son ex-conjointe sur l'autoroute 15, samedi soir, a comparu hier matin au Palais de justice de Montréal. Jocelyn Hotte, 42 ans, de Laval, qui faisait partie de la Section de la protection des personnalités canadiennes et des agents diplomatiques, a été accusé du meurtre prémédité de son ex-compagne Lucie Gélinas et de tentative de meurtre à l'endroit des trois autres occupants du véhicule. Il a choisi de subir un procès devant juge et jury. Le juge a ordonné que l'accusé soit transféré à l'Institut Pinel, la défense ayant demandé une évaluation psychiatrique.

SOLDE  
PRINTEMPS-ÉTÉde 20% à 60%  
de rabais

Enfants Des Longs Champs

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans  
et  
Vêtements de maternité à l'étage  
1007, RUE LAURIER OUEST, OUTREMONT  
TEL.: 274-2442

# • LES ACTUALITÉS •

Spectacle de la Fête nationale à Montréal

## Une soirée qui manquait d'ambiance

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Dimanche soir au parc Maisonneuve, profitant d'une brise fraîche, les Montréalais se sont réunis nombreux pour le traditionnel spectacle de la Saint-Jean-Baptiste en plein air. Plutôt disciplinée, la foule, estimée à 175 000 personnes, avait le cœur à la fête, bien que certains spectateurs aient trouvé que la soirée manquait nettement d'ambiance et de ferveur.

En ouverture, les Richard Séguin, Daniel Lavoie, Bruno Pelletier, Marie-Jo Thério et le groupe Loco Locass ont entonné avec conviction *La Marche du président*, de Gilles Vigneault et Robert Charlebois, laissant présager une soirée riche en émotions. Le début du spectacle a été fertile en bons moments. *La Manic* de Georges Dor, interprétée par Bruno Pelletier, *La Manikoutai*, version aux accents rap grâce aux bons soins de Marie-Jo Thério et Loco Locass et *Des milliards de choses*, de Daniel Lavoie, ont pavé la voie à *Journée d'Amérique*, de Richard Séguin, alors que l'enthousiasme atteignait son paroxysme.

Mais le rythme s'est brisé par la suite. L'hommage à Gaston Miron, avec un poème lu par le comédien Gilles Pelletier, et le salut chaleureux, mais longuet, à Raymond Lévesque, ont apaisé les ardeurs de la foule. Comme leurs acolytes se montraient plus que réservés dans leurs messages patriotiques, les membres de Loco Locass se sont chargés tout au long du spectacle d'haranguer la foule avec des commentaires de leur cru: flèches lancées au gouvernement fédéral, allusions à «ceux qui veulent charcuter la loi 101», avant la chanson *Langage-toi*, et préambule corsé sur la ministre du Patrimoine canadien pour Sheila, ch'us là.

### Réactions

Déjà, un peu avant onze heures, les rangs des spectateurs se dégarnissaient et quand les projecteurs se sont allumés, la foule s'est sagement éparpillée. Pendant qu'une équipe d'employés entretenait le ménage des lieux, par petits groupes, des spectateurs discutaient du spectacle auquel ils venaient d'assister. Nadine Bernard ne pouvait s'empêcher de comparer la fête à Montréal à celle de Québec la veille: «C'était vraiment trop mollo ce soir. Les gens ont regardé le show qui bougeait hier [samedi] à Québec avec la performance de Daniel Boucher. Mais ici, ça ne levait pas.»

Plus loin, Roxanne Gagnon et Bernice Chabot-Giguère s'attardaient sur les lieux mais les deux jeunes spectatrices étaient restées sur leur faim. Si elles applaudissaient au choix de Loco Locass, «qui nous ont fait danser», et de Marie-Jo Thério, elles appréciaient beaucoup moins la présence des autres artistes et l'absence d'émotions tout au long du spectacle. De son côté, Matthieu Boivin, spectateur dans la jeune vingtaine, en avait long à dire sur sa soirée au parc Maisonneuve: «Une chance que Loco Locass était là... malgré leurs discours pathétiques. Mais on ne sentait aucune synergie ni de travail d'équipe entre les artistes sur la scène. On pensait que ça allait lever, mais ça n'a pas été le cas. C'était diffusé à Radio Rock-Dépende et ça paraissait...» ajoutait-il.

André Paquet, fin trentaine, s'étonnait de l'aspect statique du spectacle, une suite des succès des chanteurs («ça faisait réchauffé»), entrecoupée d'interprétations de quelques classiques de circonstance. Les interventions des Loco Locass, presque seuls à lancer un appel au patriotisme, ont mis du piquant à la soirée, mais elles avaient tout de même quelque chose de juvénile.



Un aperçu de la foule estimée à 175 000 spectateurs. Encore cette année, bon nombre d'entre eux n'ont cessé d'agiter leurs drapeaux tout au long de la soirée.



Trois artistes, trois styles. Richard Séguin, Bruno Pelletier et Marie-Jo Thério ont uni leurs voix à plusieurs reprises pendant le spectacle au parc Maisonneuve dimanche.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La fête de tous les Québécois, les petits, comme les grands, a été célébrée dans une centaine de quartiers à Montréal et en banlieue au cours de la fin de semaine.

### loto-québec

résultats		GAGNANTS	LOTS
6/6	3	666 666,70 \$	
5/6+	8	74 534,90 \$	
5/6	403	1 183,70 \$	
4/6	16 192	56,40 \$	
3/6	260 218	10,00 \$	
Tirage du 2001-06-23		Ventes totales: 14 616 396 \$	
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$			

résultats		GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	22	500,00 \$	
4/6	910	50,00 \$	
3/6	18 014	5,00 \$	
Tirage du 2001-06-23		Ventes totales: 594 317,00 \$	

Promotion Double Jeu*		GAGNANTS	LOTS
6/6	0	7 500 000,00 \$	
6/7+	1	231 906,40 \$	
6/7	113	1 795,70 \$	
5/7	5 831	124,30 \$	
4/7	117 499	10,00 \$	
3/7+	107 006	10,00 \$	
3/7	943 388	partic. gratuite	
Tirage du 2001-06-22		Ventes totales: 13 317 622 \$	
Prochain gros lot: 10 000 000 \$			

Promotion Double Jeu*		GAGNANTS	LOTS
52	192,31 \$		

Extra		GAGNANTS	LOTS
566551	100 000 \$		

Extra		GAGNANTS	LOTS
942899	100 000 \$		

Le jeu doit rester un jeu

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

## Relais d'affaires



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

### LAURENTIDES / SAINTE-ADELE HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Chambres magnifiques et salles de réunion confortables dans un cadre exceptionnel à Sainte-Adèle, Restaurant couronné \*Table d'Or du Québec en 1998\* et \*America's Top Table 1998 numéro 1 au Québec par Gourmet Magazine\*, fine cuisine régionale et carte des vins élaborée, toutes les activités à proximité.

www.leaualabouche.com 450-229-2991

### MONTÉRÉGIE SAINTE-MARC-SUR-LE-RICHELIEU HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mente de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. (514) 856-7787

Pour annoncer, contactez Jean de Billy au 985-3322 ou 1-800-363-0305 jdebilly@ledevoir.com

## Barrick Gold acquiert Homestake Mining

DAVID PADDON  
PRESSE CANADIENNE

Toronto — La société minière torontoise Barrick Gold fait l'acquisition de la compagnie californienne Homestake Mining, dans le cadre d'une transaction de 2,3 milliards \$US donnant naissance au plus important producteur d'or au monde, en matière de valeur, et au second plus important, en ce qui a trait à la production.

Issue d'un échange d'actions, la nouvelle compagnie devrait atteindre une valeur boursière de neuf milliards \$US, soit le double de celle de sa plus sérieuse concurrente au sein d'une industrie ayant été contrainte de procéder à de nombreuses fusions afin de faire face à la chute des cours de l'or.

«Ce regroupement stratégique combine les ressources opérationnelles, financières et humaines de deux grandes compagnies dans le but de créer la plus importante société minière d'or au monde», a déclaré par voie de communiqué, hier, le directeur général de Barrick, Randall Oliphant.

«Nous nous associons au partenaire le plus solide, d'un point de vue financier», a quant à lui affirmé Jack Thompson, p.-d.g. de Homestake.

«Cette fusion constitue l'étape suivante du processus ayant vu Homestake se transformer de compagnie américaine à faible rendement en producteur d'or mondial à rendement élevé», a-t-il ajouté.

Barrick est le plus important producteur d'or au Canada, comptant des opérations dans le nord de l'Ontario, au Nevada, au Pérou, en Tanzanie, au Chili ainsi qu'en Argentine. De récentes acquisitions en ont fait l'une des principales sociétés de son secteur, en termes de rendement. Pour sa part, Homestake, dont le siège est situé à Walnut Creek, en Californie, possède la mine Eskay Creek, dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, de même que 50 % des opérations de la mine d'or Hemlo, dans le nord-ouest de l'Ontario.

Dans le cadre de cette entente, Barrick offre 0,53 action de Barrick en échange de chacune des 263,3 millions d'actions de Homestake, accordant ainsi à ces dernières une valeur de 8,71 \$US l'unité. Les conseils administratifs de chacune des parties se sont prononcés en faveur de cette opération. Celle-ci devrait être complétée dès l'automne.

Le plus important producteur d'or au monde est la société sud-africaine Anglo American.

LE DEVOIR

## LE MONDE

EN BREF

## Montesinos au Pérou

Lima (AP) — Vladimiro Montesinos, l'ancien chef des services secrets du Pérou qui était en fuite au Venezuela, a été ramené hier à Lima par un avion de la police péruvienne. Montesinos, 55 ans, a ensuite été emmené par hélicoptère au Centre d'entraînement de la police nationale destiné aux opérations spéciales, dans le quartier d'Ate Vitarte, dans l'est de la capitale, selon les autorités locales. Dans la matinée, un avion de type Antonov avait décollé de Caracas, après un ordre d'expulsion dont M. Montesinos a fait l'objet au Venezuela. Il avait été arrêté samedi soir dans ce pays avec l'aide du FBI, au terme d'une chasse à l'homme de huit mois. M. Montesinos était l'homme le plus recherché d'Amérique du Sud. Vladimiro Montesinos est accusé d'avoir amassé une fortune issue de trafics d'armes, de drogue et d'extorsion de fonds pendant les dix ans de mandat d'Alberto Fujimori. L'ex-éminence grise de l'ancien président péruvien est poursuivie dans son pays pour corruption, trafic d'armes, blanchiment d'argent, trafic d'influence et enrichissement illicite.

## Les Russes ont tué Baraïev

Moscou (AFP) — Le Kremlin a revendiqué hier «un grand succès» en Tchétchénie avec la mort d'Arbi Baraïev, le premier chef rebelle important tué dans la république indépendante depuis le début de l'opération militaire russe il y a plus de 20 mois. D'abord annoncée par le service de sécurité fédérale (FSB), la mort d'Arbi Baraïev (28 ans), accusé de nombreux enlèvements, a été confirmée sur le site Kavkaz.org par la fraction radicale des indépendantistes auquel il appartenait. Le président indépendantiste Aslan Maskhadov a affirmé que cette perte ne jouerait pas «un grand rôle», et que «le peuple tchétchène a les forces nécessaires pour continuer la lutte pour l'indépendance jusqu'à la victoire totale». Le conseiller du Kremlin pour la Tchétchénie, Sergueï Iastrjembki, a qualifié la mort de Baraïev de «grand succès». «Il était l'un des rebelles les plus cruels et sa perte sera difficile à compenser», a-t-il déclaré. Arbi Baraïev avait notamment été accusé par Moscou d'avoir enlevé trois Britanniques et un Néo-Zélandais, retrouvés la tête tranchée en décembre 1998. «Des proches [de Baraïev] ont identifié son corps. Celui-ci leur sera remis lundi [hier] pour qu'il soit enterré», a ajouté le conseiller.

## Ben Laden en Israël?

Jérusalem (AFP) — Le ministre israélien de la Défense, Binyamin Ben Eliezer, a accusé hier l'islamiste Oussama ben Laden d'essayer de mettre sur pied un réseau terroriste en Israël. «Une coalition d'organisations terroristes palestiniennes, chiïtes et liées à ben Laden, a récemment été créée pour agir contre des cibles israéliennes, américaines et européennes», a-t-il dit dans un communiqué de son bureau. «Oussama ben Laden essaie de s'infiltrer en Israël et pour ce faire emploie des résidents locaux et des émissaires», a-t-il dit. «Le véritable ennemi au Moyen-Orient est le fondamentalisme islamiste en provenance essentiellement d'Iran qui dispose maintenant de missiles qui peuvent atteindre presque tout Israël ainsi que des parties d'Europe», a-t-il ajouté. Oussama ben Laden, réfugié en Afghanistan depuis 1996, est recherché par les États-Unis, ceux-ci l'accusant d'être derrière les attentats contre leurs ambassades à Nairobi et à Dar Es Salaam, qui ont fait 224 morts et des milliers de blessés en 1998.

## Peine de mort au pilori

Strasbourg (Reuters) — L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe appelle les États-Unis et le Japon à instaurer «sans délai» un moratoire sur la peine de mort, en vue de parvenir à son abolition. Elle menace, dans une résolution votée lundi par 48 voix contre trois et deux abstentions, de remettre en question le statut d'observateur dont ces deux pays bénéficient auprès du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, «si aucun progrès notable n'était constaté» dans ce domaine d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2003. La menace reste symbolique dans la mesure où seul le Comité des ministres lui-même est susceptible de remettre en cause ce statut d'observateur accordé aux deux pays en 1996. Les parlementaires rappellent néanmoins que l'abolition de la peine de mort est, depuis 1994, une condition exigée des nouveaux adhérents à l'organisation.

## Combats près de Tetovo

Skopje (Reuters) — De violents échanges de tirs ont éclaté hier aux abords de la ville de Tetovo, dans le nord-ouest de la Macédoine, alors qu'un convoi de rebelles venait de quitter Aracino, après avoir signé un accord d'évacuation avec les Occidentaux. «Il y a des combats autour de Tetovo et les forces de sécurité tirent en direction des collines à partir de leur postes de contrôle et d'autres positions dans la ville de Tetovo», a déclaré à Reuters par téléphone le maire de la ville Mourtesana Ismaili. L'information a été confirmée par un responsable des forces de police, qui a indiqué que «quatre policiers ont été blessés». Les combats ont commencé au moment où s'éloignait de la ville d'Aracino, au nord-est de la capitale, le premier convoi transportant des rebelles albanophones ayant accepté de se retirer, à condition que l'armée mette un terme à son offensive contre le village, qui a duré trois jours.

## Subversion sur Internet

Hong Kong (Reuters) — La Chine ouvrira demain le procès d'un opposant accusé de subversion pour avoir publié sur son site Internet des informations à propos du massacre de la place Tiananmen, a annoncé hier un organisme de défense des droits de l'homme basé à Hong Kong. Une cour de la province du Sichuan, dans le sud-ouest de la Chine, doit juger Huang Qi pour «instigation subversive contre l'État», après la publication sur le site (www.64tianwang.com) d'informations concernant les événements de 1989, selon le Centre d'information pour les droits de l'homme et la démocratie (ICHRD). Huang, qui a été arrêté le 3 juin 2000, sera jugé à huis clos, a déclaré le père de l'accusé à l'ICHRD. L'ouverture de ce procès, alors que le Comité international olympique doit se prononcer le 13 juillet sur la candidature de Pékin à l'organisation des JO de 2008, montre la virulence des autorités chinoises en matière de dissidence, affirme l'ICHRD. «Nous exhortons les membres du CIO à examiner sérieusement l'aggravation de la situation des droits de l'homme en Chine», déclare l'ICHRD dans un communiqué.

Troisième anniversaire de l'assassinat du chanteur Lounès Matoub

## Les Kabyles contiennent leur rage

«Aujourd'hui, nous sommes-là pour montrer au pouvoir que nous ne sommes ni des casseurs, ni des voleurs»

Des dizaines de milliers d'Algériens d'origine kabyle ont défilé hier dans les rues de Tizi Ouzou à l'occasion du troisième anniversaire de l'assassinat du chanteur populaire local Lounès Matoub, attribué à l'époque à des islamistes armés.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tizi Ouzou, Algérie — Les émeutiers de Kabylie ont été contraints de contenir leur rage hier au cours de la marche de Tizi Ouzou, commémorant le troisième anniversaire de l'assassinat du chanteur Lounès Matoub. La marche s'est déroulée dans le calme malgré quelques incidents après sa dispersion.

Les animateurs de la Fondation Lounès-Matoub, organisatrice de la marche, se sont donné beaucoup de mal pour contenir les jeunes émeutiers dont certains auraient de brûler le tribunal devant lequel devait s'achever la manifestation.

Craignant cependant d'être désavoués, les organisateurs ont finalement amené les manifestants à éruer leur colère en scandant des slogans violents. «Aujourd'hui, nous sommes-là pour montrer au pouvoir que nous ne sommes ni des casseurs, ni des voleurs», s'écriait un jeune de la Fondation juché sur un fourgon ouvrant la procession de quelque 50 000 manifestants, selon les estimations de journalistes sur place.

«Prouvez que les casseurs d'Alger [lors de la marche du 14 juin à l'appel des comités de villages et de tribus de Kabylie qui avait dégénéré en émeutes et pillages] sont les agents des services de sécurité», tentait-il encore de convaincre.

«Ulac smah ulac» («pas de pardon»), répondait cependant la foule. Des jeunes renchérissement: «ulac smah ulac, ruheth atrefdem leslah, imazighen neshah, Massinissa Guermah» («pas de pardon, si vous êtes de vrais Berbères, prenez les armes pour venger Massinissa Guermah» — le jeune dont la mort dans une brigade de gendarmerie, le 18 avril, a déclenché les émeutes).

Sentant que son message n'a pas fait d'effet, le jeune essaie un autre argument en improvisant un dialogue



ZOHIRA BENSEMRA REUTERS

Des dizaines de milliers de Kabyles ont commémoré hier à Tizi Ouzou, à une centaine de kilomètres d'Alger, le troisième anniversaire de l'assassinat du chanteur Lounès Matoub.

avec la foule. «Aimez-vous toujours Matoub ou non?» demande-t-il. «Oui!» s'entend-t-il répondre. «Alors, faisons une marche pacifique», recommande-t-il.

Et pour ne pas contredire totalement la colère des jeunes, il leur suggère ces slogans: «Bouteflika assassin», «général assassin», «Ouyahia [le ministre de la Justice, d'origine kabyle] traître». La marche, de l'université vers le tribunal, a démarré dans une relative confusion. Les organisateurs voulaient éviter l'itinéraire traditionnel afin de contourner la brigade de gendarmerie qui attise la haine des manifestants. Ces der-

niers n'ont cependant rien voulu entendre. La manifestation s'est ébranlée sur le parcours prévu. A hauteur de la brigade, une frayeur parcourt la foule. Les organisateurs appellent alors à un sit-in silencieux, avant de demander aux manifestants de poursuivre leur chemin dans le calme.

«Pouvoir assassin», «Nous sommes des Imazighen [Berbères], nous mourrons en Imazighen», ou encore «Pas de FFS, pas de RCD [les deux partis les mieux implantés en Kabylie], un Kabyle est un Kabyle, son ennemi c'est le gendarme», chantent-ils.

Pendant que Sharon entame sa deuxième visite officielle aux États-Unis

## Les incidents armés se multiplient

Jérusalem (AFP) — Les incidents armés se sont multipliés hier dans les territoires palestiniens alors que le premier ministre israélien Ariel Sharon entamait une visite aux États-Unis, posant pour préalable à toute avancée politique avec les Palestiniens l'arrêt total de la violence.

M. Sharon, arrivé à New-York, doit poursuivre son voyage vers Washington où il rencontrera aujourd'hui le président Georges W. Bush et le secrétaire d'État Colin Powell.

Cette visite, la seconde depuis sa prise de fonction en mars, intervient alors que le gouvernement israélien a plusieurs fois réaffirmé sa volonté de rompre le cessez-le-feu du 13 juin négocié par le directeur de la CIA, George Tenet, et qui n'a pas réussi à mettre un terme à l'effusion de sang. Il devra à Washington chercher à obtenir des bénéfices politiques pour sa politique de «retenue», alors qu'il est sous la pression des colons et de l'extrême droite pour reprendre des attaques de représailles contre les Palestiniens.

«Nous exigeons un arrêt de la violence à 100 %, sinon il n'y aura pas de passage à l'étape suivante», a déclaré dimanche un haut responsable à bord de l'avion qui emmenait M. Sharon aux États-Unis, affirmant qu'Israël ne changera pas de position à ce sujet.

Pour le ministre des Affaires étrangères, Shimon Peres, «il n'y a pas de divergences avec les Américains sur le rapport Mitchell, ni sur le calendrier prévu par ce document. Nous sommes ainsi d'accord pour une période d'accalmie de six semaines proposée par les Américains, mais le désaccord porte sur le moment à partir duquel commence le décompte».

«Les Américains exigent 100 % d'efforts de la part des Palestiniens pour mettre fin aux violences, alors que le premier ministre exige 100 % de résultats», avant que le compte à rebours de la «période d'accalmie» soit déclenché, a affirmé M. Peres à la radio publique.

Les Palestiniens réclament qu'un calendrier pour

l'application du rapport Mitchell et notamment du gel de la colonisation juive soit fixé le plus rapidement possible. Selon la radio publique israélienne, M. Powell, qui doit entamer aujourd'hui une tournée au Proche-Orient, va demander à Israël et aux Palestiniens une réponse définitive à un calendrier d'application du rapport Mitchell.

Ce document préconise un arrêt immédiat et sans condition des violences, puis une période «d'accalmie significative» suivie de mesures destinées à rétablir la confiance entre les deux parties, dont un gel total de la colonisation israélienne, et enfin une reprise des négociations pour un règlement définitif.

A Hébron en Cisjordanie, quatre Israéliens — deux colons et deux soldats — ont été blessés hier par des tirs palestiniens.

Des sources palestiniennes ont fait état d'un «bombardement intensif» de l'armée israélienne en direction des quartiers palestiniens à la suite des tirs sur les colons dans cette ville, foyer de tension entre Palestiniens et colons juifs.

Par ailleurs, deux femmes colons ont été légèrement blessées par des éclats lorsque l'autobus à bord duquel elles voyageaient, entre Hébron et Jérusalem, a essuyé des tirs de balles en provenance du village palestinien d'Al-Khader, selon une source militaire israélienne. Dans le sud de la bande de Gaza, des tirs sporadiques d'armes à feu ont visé des militaires israéliens près de la colonie juive de Névé Dekalim sans faire de blessé.

A Karni, point de passage entre la bande de Gaza et Israël, des garde-frontières israéliens ont découvert des armes, dont un fusil-mitrailleur, un pistolet et des munitions, dans un camion portant une plaque d'immatriculation israélienne, selon la radio militaire précisant que le véhicule appartenait à un Arabe israélien.

Le camion venait de Jérusalem-Est et transportait des munitions «en quantité impressionnante, destinées à l'Autorité palestinienne», a-t-on affirmé de source militaire israélienne.

## Colère dans les locaux de la présidence macédonienne

Skopje (AFP) — Des milliers de manifestants ont laissé éclater leur colère hier soir en plein centre de Skopje, tentant d'entrer en force dans les locaux de la présidence macédonienne, après le retrait des rebelles albanais, avec leurs armes, d'Aracino.

Criant «Trajkovski, démission», «OTAN, traîtres», et «Shqiptar», terme péjoratif pour désigner les Albanais, les manifestants, habitants macédoniens de Skopje mais aussi réservistes de l'armée en uniforme, ont commencé à se rassembler en début de soirée, dans un flot qui n'a cessé de grossir, devant le Parlement, qui abrite aussi les locaux de la présidence. À l'intérieur du bâtiment, le chef de l'État Boris Trajkovski avait commencé en début de soirée une réunion avec les leaders politiques du pays.

Traversant un cordon de policiers qui n'opposait qu'une faible résistance, une partie des manifestants a réussi à forcer l'entrée du bâtiment. Un peu plus tard, un groupe de jeunes a été vu, depuis l'extérieur,

saccageant des bureaux, jetant des ordinateurs par les fenêtres, tandis que d'autres lapidaient des voitures officielles stationnées devant le bâtiment.

Dans le hall d'entrée, une quarantaine de manifestants étaient rassemblés, calmes, pendant que la foule, jusqu'à 7000 personnes, restait groupée à l'extérieur, immobile, laissant échapper des cris de «vengeance». Quelques rafales d'armes automatiques ont claqué aux abords du Parlement.

«Nous ne comprenons pas ce qui se passe, nous ne comprenons pas que les rebelles puissent partir avec des armes, et rester ici, dans le pays, où ils vont tuer d'autres gens», expliquait un manifestant, résumant le mécontentement croissant de l'opinion publique.

À l'origine de cette explosion de colère, le départ, dans l'après-midi, de rebelles albanais de l'Armée de libération nationale (UCK) qui occupaient depuis le 8 juin la localité d'Aracino, aux portes de Skopje.

Le lider maximo a un léger malaise

## Castro a fait le mort

JEAN-MICHEL CAROIT  
LE MONDE

Saint-Domingue — Pour la première fois depuis qu'il a pris le pouvoir, en 1959, le président cubain, Fidel Castro, a été victime d'un malaise en public, samedi 23 juin. Qualifiée «d'accès de fatigue» par la presse officielle cubaine, cette brève indisposition a relancé les spéculations sur la santé du leader cubain, qui fête ses soixante-quinze ans le 13 août, et sur la transition dans l'île. Face aux caméras de la télévision qui retransmettait le meeting en direct, sous un soleil de plomb, Fidel Castro haranguait depuis deux heures plus de soixante mille personnes réunies à Cotorro, dans la banlieue de La Havane, dénonçant la récente condamnation par un tribunal américain de cinq Cubains accusés d'espionnage.

Engoncé dans son uniforme vert olive malgré la chaleur étouffante, le leader cubain, visiblement irrité, dressait la liste des attaques lancées contre son pays par la «mafia contre-révolutionnaire» (les exilés de Miami) depuis le territoire américain, lorsque sa voix s'est entrecoupée et qu'il a dû interrompre son discours, s'affaissant légèrement sur le podium. Immédiatement secouru par ses gardes du corps, il a été emmené dans une ambulance et placé sous un masque à oxygène. Alors que les caméras de télévision hésitaient entre les visages consternés de l'assistance et des images du drapeau cubain ou du ciel, le jeune ministre des Affaires étrangères, Felipe Pérez Roque, entouré de plusieurs «commandants de la révolution», prenait le micro pour lancer un appel au calme, expliquant que «le compagnon Fidel avait été victime d'une baisse de tension momentanée en raison de la chaleur et de ses efforts surhumains».

«Répétition»

Au bout d'une dizaine de minutes, Fidel Castro est revenu annoncer à la foule qu'il terminerait son discours à la télévision, dans la soirée. Depuis le studio de télévision climatisé, en présence de son frère Raul, il a plaisanté sur son indisposition de la mi-journée et s'est excusé d'avoir alarmé ses concitoyens. «C'était une répétition, on pourrait dire que j'ai fait le mort pour voir quel enterrement on me prépare», a-t-il lancé sur un ton guilleret, expliquant qu'il n'avait pas dormi durant la nuit de vendredi à samedi, afin de réunir des documents pour préparer son discours.

La nouvelle a été accueillie avec joie à Miami, où les exilés espèrent que la disparition de Fidel Castro provoquera un changement politique dans l'île. «La mauvaise santé de Castro est une bonne nouvelle pour l'exil cubain. Pourvu que ça soit plus sérieux que ça n'en a l'air», commentait Ileana Ros-Lehtinen, une républicaine d'origine cubaine qui siège à la Chambre des représentants. Récurrentes depuis les années 1980, les spéculations et les rumeurs sur l'état de santé de Fidel Castro occupent à nouveau les programmes de la Cubanísima et des autres stations de radio en espagnol de la métropole de Floride. Cancer au poumon ou à la prostate, maladie de Parkinson ou embolie cérébrale, les diagnostics circulant dans l'exil n'ont jamais été confirmés, alors que l'état de santé de Fidel Castro est un secret d'État. L'organe de la jeunesse communiste, Juventud rebelde, n'a pas caché «l'angoisse et la douleur intenses qui ont saisi l'île» à l'occasion du malaise présidentiel. Fidel Castro occupe une telle place depuis plus de quarante ans que la perspective de sa disparition génère un sentiment d'incertitude dans la population. Son frère Raul, qui est âgé de soixante-dix ans et passe pour le dauphin, a récemment évoqué ce sujet, tabou jusqu'à une époque récente, affirmant que le socialisme survivrait à la mort de Fidel Castro.

## É D I T O R I A L

## Le chaos algérien

Depuis une dizaine d'années, l'Algérie est empêtrée dans une guerre civile larvée qui a fait plus de 100 000 morts. Depuis deux mois, depuis que la Kabylie s'est enflammée, ce pays présente tous les symptômes annonçant la plongée dans le chaos. Un chaos sanglant.

Ceux qui ont subi les bastonnades des forces policières lors de la manifestation monstre du 14 juin dernier, ceux qui ont tenu à souligner le troisième anniversaire de l'assassinat du chanteur Lounès Matoub, sont pour la plupart des jeunes de moins de 20 ans. Ils sont Kabyles. Plusieurs d'entre eux ayant été tués, une soixantaine en huit semaines, leurs camarades s'affirment prêts à tout. Voire au pire. Désormais, lorsqu'ils vont échanger des pierres contre les balles des gendarmes, ils crient en effet: «Si vous voulez la guerre, nous n'avons pas peur.» S'ils n'ont peur de rien, c'est tout simplement parce qu'eux, comme tous les autres jeunes Algériens, vivent de manière plus prononcée, plus dramatique qu'ailleurs, ce constat des punks britanniques: *No Future*. Ainsi donc, estimant qu'ils n'ont ni présent, ni avenir, tous ces jeunes s'affichent plus que jamais enclins à croiser le fer avec des dirigeants qui ont fait main basse, dans l'impunité la plus totale, sur toutes les richesses du pays.

Actuellement, notons-le, 36 % des 30 millions de personnes que compte l'Algérie ont moins de... 15 ans! Sur ces 30 millions, pas moins de 14 millions vivent en-dessous du seuil de pauvreté. En fait, le contingent des mal famés est probablement plus élevé que ce chiffre. Pourquoi? Cette donnée émanant de l'Office national des statistiques d'un pays qui, entre autres choses, est expert en manipulation d'informations, il y a fort à parier que, militaires exceptés, toutes les couches de la population sont profondément touchées par les maux de l'Algérie contemporaine: crise aiguë du logement, système d'éducation en pleine déshérence, système de santé réduit au service minimum, et infrastructures économiques soumises aux diktats d'une nomenclature. Cette dernière étant composée de vétérans de la guerre d'indépendance, vieille aujourd'hui de 40 ans, ceux-ci agissent comme s'ils devaient encaisser à vie une prime à la décolonisation. Bref, la corruption est leur maître-mot.

Il y a deux ans, le parachutage de Abdelaziz Bouteflika à la présidence de ce pays si riche avait suscité un certain espoir. Élu sans opposition, Bouteflika s'attela à la confection d'un plan dit de concorde civile afin d'apaiser une société saignée par les violences des militaires et de la frange fanatique du camp islamiste. Si plusieurs de ces derniers déposèrent les armes, les massacres n'ont pas diminué pour autant, exacerbant du coup le ras-le-bol d'une population prise constamment en otage.

Sur le plan économique, la déception fut si grande que Bouteflika s'était engagé à lutter contre la corruption. Or, depuis son accession, cet ex-ministre des Affaires étrangères de Boumédiène se contente de commander des analyses ou de former des comités qui pondent des rapports se conjuguant avec langue de bois afin de ne pas heurter ceux qui détiennent véritablement le pouvoir, soit les militaires. La réforme bancaire? Un échec. La réforme de l'infrastructure pétrolière? Un échec. Sur tous les fronts de l'économie, l'action de Bouteflika a été un échec. Telle ment, que lors de sa démission du poste de premier ministre, en août 2000, Ahmed Benbitour a osé affirmer que la politique du président «s'apparente à la mise en place d'un gouvernement parallèle et gêne le parlement dans l'exercice complet de ses attributions constitutionnelles.»

À force de gouverner à vue, à force de déclarations intempestives et de mensonges — le soulèvement des Kabyles serait le fait d'un complot étranger —, Bouteflika s'est aliéné une population qui aujourd'hui nourrit à son égard un ressentiment d'autant plus vif qu'il avait abondamment promis. La chose a ceci d'étrange que Bouteflika n'est pas un novice. Au contraire. À la différence de ses prédécesseurs immédiats, celui-ci savait et sait pertinemment que la fonction de président est pour ainsi réduite au motus et bouche cousue. Au cours des récents mois, toute une littérature a été publiée qui démontre et illustre que cette nation est entre les mains d'une poignée de généraux qui remplissent les coffres de la Suisse ou des bien nommées îles Caïmans.

Le bilan algérien a ceci de désastreux que c'est à se demander si l'indépendance n'a pas été un mirage.

struffaut@ledevoir.ca

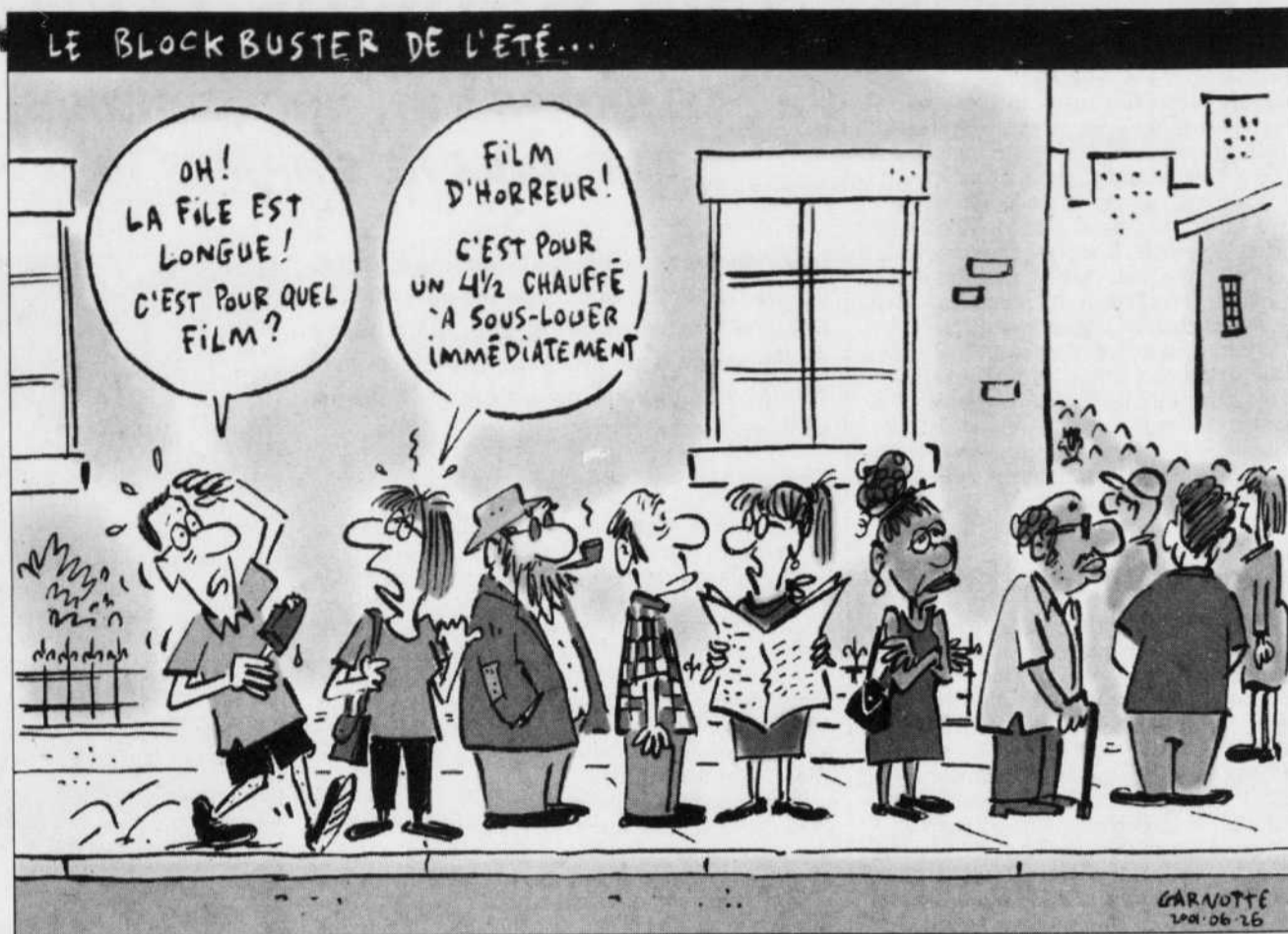


Serge Truffaut

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## LETTRES

## Sur Maurice Duplessis par Félix-Antoine Savard

On a dit beaucoup de choses sur Maurice Duplessis. Il a été voué aux gémonies par des gens pour qui l'ancien premier ministre était «ce péché, ce galeux d'où venait tout le mal».

Certains écrivains parmi les «orphelins dit de Duplessis» ne l'ont guère épargné. Dans son *Journal et Souvenirs (1963-1964)*, édité chez Fides, un de nos grands écrivains, M<sup>r</sup> Félix-Antoine Savard, voyait les choses autrement. «Monsieur Le Noblet Duplessis, écrivait-il, était un homme de valeur et de probité. Sorte de baron féodal de la politique, doué d'un lucide instinct de prudence pour les affaires de l'État, il était d'une parfaite générosité de cœur pour les amis et pour les pauvres. [...] Monsieur Duplessis n'a pas connu la défaite. Il est mort dans ce Nord lointain où son devoir l'appelait. Un immense cortège a suivi sa dépouille jusqu'au lieu de son repos où ses ennemis s'acharnent encore à piétiner ses restes. J'eus d'heureuses occasions d'apprécier ses hautes qualités de cœur et d'esprit, et je m'incline devant la mémoire d'un honnête homme qui aima profondément et incontestablement Dieu et sa patrie.»

Jean-Charles Claveau  
Québec, 16 juin 2001

## Salut Jacques!

Merci pour votre article sur Jacques Larue-Langlois. En tant qu'étudiants à l'UQAM, nous avons eu le bonheur de côtoyer Jacques au milieu des années 90. Il n'a jamais été notre professeur de journalisme. Il fut bien plus! Mituteur mi-copain, initiateur de nos projets les plus formatifs, les plus constructifs. Grâce à lui nous avons fait *C'est diffusé* à CIBL et produit par des étudiants de l'UQAM.

Nous avons appris dans la plus grande collégialité la dure réalité des entrevues sur le terrain, la difficulté à scénariser nos reportages, à les mettre en musique, à les mettre en phrase. Tant de mal pour une espèce menacée comme le documentaire radiophonique! Lui qui travaillait le reportage comme un orfèvre son bi-

jou, il a su partager son amour de la radio et nous porter aux portes du métier. Pour réussir avec Jacques, il fallait être «des apprentis laborieux et obstinés», comme il l'écrivit si bien dans son manuel de journalisme qui a été la bible de tant d'étudiants. Ses oreilles toujours ouvertes nous guideront longtemps.

Avec Larue-Langlois, c'était possible de faire du journalisme juste et engagé, deux mots qui ne se côtoient que trop rarement dans les salles de rédaction d'aujourd'hui. Au contraire de beaucoup de gens du métier, il ne fonduait jamais rigueur et moralisme.

Ça fait trop longtemps qu'on s'est vu Jacques, une bonne bière après les cours, ça te dis?

Deux de ses éternels étudiants,

Jocelyn Desjardins  
Annie Desrochers  
Montréal, 20 juin 2001

## Un choix historique ou de l'électorisme?

À l'exception de Ville LeMoine et d'une tentative récente dont on ne connaît pas les véritables auteurs, toutes les campagnes d'appui des derniers mois en faveur d'un nom de la nouvelle grande ville, ainsi que la principale question du récent sondage Léger, payé par les contribuables, ont donné Longueuil comme nom gagnant, et de loin. Alors où est l'esprit démocratique du comité de transition? Cinquante pour cent plus un des votes exprimés, ce n'est plus valide? Où est-on? Au Québec ou à Ottawa avec les Chrétien et Dion? Et même à Ottawa, lorsqu'on a tenté de remplacer par «mont P.-E. Trudeau» le nom du mont Logan (le plus fameux des géologues canadiens), même M. Chrétien a reculé...

Si le grand Longueuil peut devenir LeMoine sous prétexte qu'on fait référence au même personnage, alors pourquoi le Grand Montréal (une traduction incomplète de deux mots de langue portugaise: «Mons Real», ou Mont-Royal) ne deviendrait-il pas Ville-Marie, son nom d'origine, ou encore Hochelaga? Beaconsfield, Westmount et compagnie vont de toute façon voter massivement contre le Parti québécois aux

prochaines élections, alors ce ne sera pas désastreux de conserver le nom de Montréal.

Dans les circonscriptions qui feront partie de la nouvelle grande ville de la Rive-Sud, la situation politique n'est toutefois pas la même et le PQ pourrait perdre des sièges. Il a pourtant fallu une grande dose de courage à Mme Harrel et au gouvernement, à quelques «réti-cent(e)s» près, pour se lancer dans les fusions et les mener à bien. S'apprêterait-on maintenant à entériner une recommandation qui va trahir notre patrimoine historique, cartographique et toponymique et ce, afin de sauvegarder quelques sièges «moins sûrs» aux prochaines élections? Ce serait alors une décision à long terme basée sur un calcul électoraliste à courte vue, par laquelle les Québécois perdront plus qu'ils ne gagneront. Je refuse de croire que le gouvernement et le Parti québécois puissent s'abaisser ainsi.

Jacques Grenier

Géologue

Longueuil, 16 juin 2001

## Il reste des barbares

Je ne prendrai pas le temps de ratisser le texte de Jean-Paul Brodeur sur la peine de mort (14 juin 2001). Je me contenterai de me pencher sur la toute fin du texte, où M. Brodeur sous-entend que ceux qui s'opposent à la peine de mort (les «radicaux») appuient leur raisonnement sur le «caractère sacré de la vie». Quelle naïveté! Notre chercheur doit être bien mystifié devant la mentalité de droite qui condamne l'avortement (évoquant justement le caractère sacré de la vie) en même temps qu'elle applaudit à chaque exécution de condamné. Faut-il accuser d'incohérence ceux qui s'opposent «radicalement» à la peine de mort et approuvent le droit à l'avortement? Qu'on sache qu'il y a différentes raisons pour s'opposer à la peine de mort. Par exemple, on peut la considérer barbare et inutile. Une société civilisée est censée pouvoir répondre à la barbarie autrement que par la barbarie. Et il est prouvé que les exécutions n'ont pas d'effet dissuasif et ne sont pas «économiques».

Michelle Loslier

Sherbrooke, 15 juin 2001

## LIBRE OPINION

## Octobre 70 et le «gouvernement provisoire»

WILLIAM TETLEY

Professeur à la Faculté de droit de l'Université McGill,  
ancien ministre du gouvernement du Québec (1970-1976)

Pierre Duchesne, auteur de la biographie non autorisée de Jacques Parizeau, a répondu dans *Le Devoir* du 5 juin à mon article publié dans *The Gazette* le 26 mai. Comme la version française de cet article n'a pas été publiée, j'en reprends ici la teneur.

La biographie peint un portrait très juste de Parizeau, en particulier en ce qui concerne sa remarquable éducation formelle ainsi que politique (en tant que conseiller auprès de Messieurs Jean Lesage et Daniel Johnson). Toutefois, j'ai remarqué que la biographie ne traite pas complètement des actions de Parizeau durant la crise d'octobre, et en particulier de sa participation au groupe des seize «personnalités éminentes», dont il faisait partie avec Claude Ryan, René Lévesque et d'autres.

En particulier, M. Duchesne n'indique pas dans son livre que les Seize refusaient de condamner les 23 membres du FLQ emprisonnés pour vols à main armée, meurtres et pose de bombes, les appelant plutôt «prisonniers politiques», et qu'ils préféreraient condamner Ottawa et l'Ontario pour leur interférence, comme si les gouvernements du fédéral et de l'Ontario n'avaient pas d'intérêt face à la menace d'une séparation du Québec effectuée par des moyens terroristes.

Les Seize, par leur pétition, recommandaient l'échange des 23 felquistes contre Messieurs Cross et Laporte. D'après M. Duchesne, Parizeau n'a pas composé la pétition et ne fut qu'un «standardiste» entre ses signataires.

M. Duchesne ne mentionne pas non plus que les Seize, plutôt qu'd'envoyer leur pétition au gouvernement, tirent une conférence de presse le 14 octobre au Holiday Inn de la rue Sherbrooke et y recueillirent des signatures. Parmi les 150 signatures signalées dans *Le Devoir* du lendemain, une seule est celle d'un avocat — Richard B. Holden.

Mais surtout, M. Duchesne passe sous silence les consultations qui eurent lieu concernant la possible mise sur pied du soi-disant «gouver-

nement provisoire». Selon lui, les preuves avancées dans mon article quant à la tenue de ces discussions, et provenant de la bouche de M. Lévesque lui-même et de Carole de Vault, sont inconclusives. M. Duchesne cite, toutefois, l'autobiographie de M. Lévesque, *Attendez que je me rappelle...*, où ce dernier déclare sans équivoque que «[...] des citoyens honorablement connus, dont Claude Ryan, s'étaient pourtant mis en quête d'une solution, allant jusqu'à évoquer, paraît-il, la perspective d'un gouvernement d'union nationale, afin de redresser les échecs qui risquaient visiblement de plier du côté québécois», pour ensuite nier que ces rencontres représentaient «un pouvoir parallèle... qui menace les représentants élus du peuple». Il faut préciser que M. Lévesque ne nie pas dans son autobiographie l'existence de ces rencontres, se contentant plutôt d'en minimiser l'impact politique.

La tenue de ces rencontres est pourtant confirmée par Jean Drapeau et surtout par Claude Ryan, qui déclara dans un éditorial du 30 octobre 1970 que le 11 octobre il avait convoqué son personnel senior dans son bureau, où la discussion portait sur la possibilité que Bourassa adopte la ligne dure ou non, ou qu'il soit dans l'impossibilité d'agir, ce qui exigerait la création d'un «gouvernement provisoire, formé des éléments les plus valables des divers partis provinciaux, renforcé de quelques personnalités politiques de divers milieux». Une des personnes présentes à cette rencontre m'a dit que le terme «gouvernement de salut public» avait aussi été utilisé (ce terme réfère au gouvernement constitué en 1962 par le général Salan, et qui échoua dans sa tentative de remplacer le gouvernement de Charles de Gaulle).

Ryan dit aussi que, puisqu'il avait été convenu qu'il consulterait certaines personnes en privé et confidentiellement, il téléphona et fit une visite le 11 octobre à Lucien Saulnier (directeur du comité exécutif de la Ville de Montréal), afin d'avoir avec lui une discussion «purement privée, consultative et confidentielle» (Saulnier aurait apparemment refusé l'offre de Ryan).

Quant au témoignage de Carole de Vault, la maîtresse de M. Parizeau d'après M. Duchesne, il va de soi que, comme tout témoignage, il doit être reçu avec circonspection. Toutefois, en évaluant son poids,

il faut tenir compte de toutes les circonstances. Tel que spécifié dans le livre de M. Duchesne, Mme de Vault, une militante péquiste engagée, a mis Mme Parizeau au courant de ses relations avec le FLQ, et c'est sur le conseil de cette dernière que de Vault est allée rencontrer la police, avec l'approbation subséquente de M. Parizeau lui-même, pour ensuite devenir délatrice. Il n'y a aucune indication qu'elle ait commis des actes criminels pour le FLQ avant cette période. Elle ne présente donc pas l'image typique du délateur, criminel endurci qui trahit son milieu pour en retirer un quelconque avantage. De surcroît, il est difficile de concevoir comment ses liens passés avec la police ou le FLQ auraient pu pousser Mme de Vault à rendre un tel témoignage contre M. Parizeau. Le passé tumultueux de cette information n'a donc qu'une valeur probante minime en évaluant la véracité de ses affirmations. De plus, il faut noter que dans son livre *Toute ma vérité*, elle ne critique ni M. Parizeau ni le PQ, auxquels elle semble toujours plutôt attachée. En fait, elle continua à fréquenter Monsieur Parizeau jusqu'en décembre 1970. Ces derniers faits mettent donc sous un éclairage des plus intéressants l'affirmation de Mme de Vault selon laquelle M. Parizeau, qui faisait des appels téléphoniques de son appartement à elle, lui aurait dit: «ton appartement sera historique, car tu pourras dire que c'est d'ici qu'est parti le gouvernement provisoire». M. Parizeau qualifie les mois de sa relation avec Mme de Vault comme «l'époque la plus périlleuse de ma vie».

Pour ma part, je ne crois pas qu'il y ait eu un complot pour former un gouvernement parallèle, mais la possibilité d'en organiser un faisait certainement l'objet de pourparlers.

La biographie de M. Parizeau par M. Duchesne demeure un excellent livre, que tous devraient lire pour mieux connaître ce personnage important de notre histoire. Il est simplement regrettable qu'un regard plus poussé n'ait pas été porté sur la période de la crise d'octobre, qui était un moment sombre pour le PQ, dont les actions de ses chefs ont fait perdre au parti le support de plusieurs de ses membres et de la majorité du public. La question est de savoir jusqu'où allaient lesdites actions.

## IDÉES

Vente de Vidéotron

## Un imbroglio total

La concentration des réseaux d'information dans une seule entité est inacceptable pour la population

PIERRE ARBOUR

Ancien dirigeant de la Caisse de Dépôt où il œuvra de 1966 à 1979. Il est aujourd'hui président d'une société de placement.

La dernière transaction spectaculaire de la Caisse de Dépôt en association avec Québecor m'amène à faire un constat moins agréable que le triomphalisme exprimé par ceux-ci lors de l'achat de Vidéotron pour la somme colossale de 5,4 milliards, soit un multiple record de 20 fois les bénéfices d'opération (EBITDA) et un montant de 3300 \$ par abonné.

Cette somme, dont la moitié est fournie par le bas de laine des Québécois, sert à contrer les visées de

la société de cablo-diffusion torontoise Rogers Communication qui avait offert aux actionnaires de Vidéotron une somme un peu inférieure à l'offre Caisse-Québecor en actions de Rogers, offre qui avait été acceptée par la famille Chagnon contrôlant alors environ 41 % des actions. Avec l'argent liquide ainsi épargné (puisque l'achat n'y aurait eu uniquement qu'un échange d'actions) Rogers se proposait d'intégrer le système de câble de Vidéotron avec le reste de son réseau tout en y investissant près de 500 \$ par abonné (soit environ 800 millions). Cet investissement effectué sur plusieurs années aurait assuré aux usagers québécois d'avoir un système ultra moderne permettant éventuellement la télévision interactive, l'internet, le cinéma sur demande et même la téléconférence individuelle (vidéophone).

La nouvelle société Québecor Média qui possède Vidéotron récemment formée 45 %-55 % par la Caisse

de Dépôt et Québecor est endettée avec sa filiale à la hauteur de trois milliards et aura possiblement de la difficulté à rembourser ses emprunts à court terme dus en octobre 2001 à moins de vente massive d'actifs; malheureusement pour les nouveaux actionnaires de Vidéotron la vente anticipée de certains investissements s'avérera très aléatoire, surtout à cause de basses récentes des actions de technologie.

Dans l'offre originale pour Vidéotron, Rogers aurait possédé le réseau-câble et se proposait de céder à la gestion de la famille Chagnon le réseau TVA qui serait resté propriété d'actionnaires québécois. Au lieu de cela nous avons maintenant un imbroglio total, puisque la transaction effectuée par la Caisse implique qu'un actionnaire majoritaire, Québecor, déjà propriétaire de nombreux journaux en plus du réseau de télévision TQS, aura beaucoup de difficultés à faire accepter par le CRTC (l'or-

ganisme de réglementation fédérale) l'achat du réseau TVA. La concentration des réseaux d'information dans une seule entité y serait vraiment inacceptable pour la population.

A cause des prix excessifs payés par la Caisse de Dépôt et Québecor, il ne reste que très peu de marge de manœuvre pour la nouvelle société en vue d'améliorer le service aux abonnés; récemment nous avons eu des coupures de personnel importantes chez Vidéotron afin d'aider sa situation financière précaire ce qui n'augure pas tellement bien pour les abonnés.

Dans cette lutte au contrôle de Vidéotron orchestré par la Caisse de Dépôt, les critères de décision auraient dû privilégier le bien général des abonnés et non pas satisfaire un nationalisme économique déplacé qui finira par coûter cher à notre bas de laine (La Caisse de Dépôt) et aussi à un de nos fleurons québécois (Québecor); il est clair que les abonnés de Vidéotron auraient été beaucoup mieux servis par un cablo-diffuseur professionnel et bien financé, en l'occurrence Rogers Communication.

Nous pouvons voir un parallèle peu rassurant entre la prise de contrôle de Steinberg que la Caisse de Dépôt fit en 1989 en association avec une société québécoise sans expérience dans l'épicerie, pour empêcher que Steinberg ne tombe aux mains de Loblaw et ce rachat de Vidéotron avec Québecor en l'an 2000. Au moins dans ce cas, la Caisse de Dépôt hérita en 1990 de tout le parc immobilier de Steinberg avant sa liquidation en 1992; il n'y a malheureusement pas d'actif immobilier de disponible pour protéger l'investissement de la Caisse de Dépôt dans Vidéotron, sauf évidemment les actifs de Québecor Média.

La Caisse de Dépôt pouvait réaliser un profit substantiel dans la vente de ses intérêts de Vidéotron à Rogers; elle décida de devenir l'acquéreur en y investissant 2,7 milliards, ce qui est excessif. Est-ce que Ted Rogers de Toronto serait moins acceptable aux yeux de la Caisse de Dépôt que George Gillett des U.S.A. que celle-ci finança récemment à la hauteur de 100 millions pour l'aider au rachat de l'équipe de hockey les Canadiens?

Lettre à Stéphane Baillargeon



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Daniel Boucher

## Parlé-je le québécois pour écrire en français?

FRANCE BOISVERT

Poète et professeur de français au Collège Lionel-Groulx

J'ai lu avec beaucoup d'étonnement votre papier sur Daniel Boucher (*Le Devoir* du 21 juin) traitant de la «controverse sur un air de chanson» (qui, d'ailleurs, ne traite pas tant de l'air mais plutôt de l'écriture d'une chanson) et je me demandais ce que vous vouliez dire par «les vers en québécois», et plus loin, «sa versification libre, en québécois», bref ce qu'est le «québécois». J'aurais vraiment aimé que vous m'informiez à cet effet parce que jusqu'ici, j'ai toujours été sous l'impression que je parlais le français et cela m'embête d'autant plus que je ne sais plus en quelle langue j'écris. Peut-être suis-je bilingue sans le savoir? Parlé-je le québécois pour écrire en français?

Dans *Amériques* (Hexagone, 2000), Jean Morisset et Eric Waddell expliquent que le métissage des Franco-Américains implantés depuis quelques siècles sur le continent justifie aussi l'usage d'une langue approximative. L'un des deux géopéticiens s'explique: «Je sais bien qu'il y a, dans la Caraïbe et ailleurs, des «Noirs» qui emploient des «détergents» et autres lotions pour se blanchir, tandis que nous, nous employons des dictionnaires et des «offices de la langue française» pour blanchir notre langue. Cela pourrait revenir au même, n'est-ce pas?» Il continue: «Quand on a comme critère distinctif, plutôt que la couleur de la peau, la couleur d'une langue — chaque, cadjun, joul ou créole — que tous combattent avec violence, à commencer par la France et tous les Anglo dont le modèle demeure la France, il n'y a guère d'autre choix que de faire de la musique.» Toutte est-il donc encore dans toute, comme disait Raoul Duguay à une certaine époque? La confusion entre nature et culture n'a-t-elle pas assez duré?

Par ailleurs, je suis déçue qu'il n'y ait qu'un tout petit (et dernier) paragraphe de votre article qui traite du message de la chanson. Franchement, je l'ai sous les yeux (<http://www.fetenationale.qc.ca/fn/daniel-boucher.html>) et je vous assure que ce n'est pas rien! Alors, puisque vous êtes branché, je vous invite à la lire. Il me semble qu'un journaliste de votre qualité aurait pu poser au moins une question sur le sens d'une strophe (*Même si mon voisin / rentre sans sonner / j'aimerais ça garder / toutes mes clés chez-nous* (sic)) ou bien une réflexion de la part de l'auteur quant à celui qu'il nomme son voisin, ce qui aurait pu nous éclairer puisque, d'une part, le «voisin» semble menaçant et, d'autre part, s'oppose «à du beau monde de partout, les volveurs de rire, sont bienvenus chez nous». Qui donc est mon voisin? S'agit-il du même que celui de la chanson *L'Alouette en colère* de Félix Leclerc (*Alors moi j'ai eu peur / et j'ai crié / l'aide, au secours, quelqu'un! / le gros voisin d'en face / est accouru, armé, grossier, étranger / pour abattre mon fils une bonne fois pour toutes / et lui casser les reins*)? Si oui, on constate que l'Américain lui toujours aussi peur.

Le fait que le MNQ (Mouvement National des Québécois) sacre un jeune chansonnier poète national l'oblige-t-il à se servir des sempiternelles figures du terroir (*Quitte à gagner moins / quitte à m'incliner / même si j'ai buché* (sic) / toute la terre chez-nous (sic)) et à recourir aux figures des poètes engagés des années 60? Dans la chanson, y a-t-il deux sortes de relève: la relève autorisée (usant des procédés ayant fait leurs preuves et cassant la baraque de la même façon que ses aînés) et une relève moins populaire chez le MNQ, écrivant d'une manière relevée (Daniel Bélanger, par exemple) ou allant même jusqu'à user des langues amérindiennes (Marc Déry, par exemple)? Quant au fait que Daniel Boucher se réclame de Claude Gauvreau, cela reste assez amusant, car l'exploré n'a rien à voir avec le joual. (Mais le sait-on?)

## Précision

Dans une lettre parue dans le *Devoir* du 21 juin dernier, Jacques Lancôt écrit que *Le Devoir* «n'a pas cru bon [de parler] des brutalités policières et des violations systématiques» condamnées par la Ligue des droits et libertés. Je l'invite à prendre connaissance de l'article intitulé «Sommet des Amériques à Québec: Amnistie recommandée pour les manifestants» que mon confrère François Cardinal et moi avons écrit dans l'édition du 15 juin du *Devoir*. Il est même disponible sur notre site Internet...

Séverine Defouini



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Québecor, déjà propriétaire de nombreux journaux, en plus du réseau de télévision TQS, aura beaucoup de difficultés à faire accepter par le CRTC (l'organisme de réglementation fédérale) l'achat du réseau TVA.

Identité québécoise

## Trop tôt pour une commission sur la citoyenneté

Tant que le résultat visé n'est pas clairement défini, les discussions resteront abstraites, théoriques et s'exposeront à tous les dérapages

JOSEPH FACAL

Ministre des Relations avec les citoyens et de l'immigration et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes

J'ai pris connaissance il y a quelques semaines, et plus récemment le 15 juin dernier, de la proposition d'Alain-G. Gagnon de mettre sur pied dans un avenir rapproché une commission nationale sur la citoyenneté québécoise. L'idée a été reprise le 16 juin dans la page éditoriale du *Devoir* et présentée comme suscitant «de plus en plus d'intérêt». Cet exercice collectif serait mené de pair avec la réflexion déjà entamée par la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, présidée par M. Larose, et par la Commission sur la fiscalité dirigée par M. Séguin.

Il constituerait, selon M. Gagnon, une réponse collective de la société québécoise aux grands défis sociaux, culturels et politiques qui la confrontent, et offrirait des pistes de solutions en vue de résoudre des tensions internes ou liées au rapport du Québec avec l'État fédéral. M. Gagnon évoque comme thèmes de discussion l'impact de la mondialisation, les politiques d'immigration et d'intégration, la question autochtone, le rôle social de l'État, le mode de scrutin, l'actualisation de la Charte québécoise des droits et libertés et la rédaction d'une constitution québécoise.

La réflexion sur les diverses facettes de la citoyenneté revêt une grande importance au sein d'une société démocratique et doit être accueillie avec sérieux. Le débat autour de ces questions, conduit de façon sereine et détachée, ennoblit notre démocratie et constitue à n'en pas douter un signe de sa maturité. Loin de moi l'idée de mettre une sourdine sur la volonté de ceux et celles qui veulent contribuer à de nouvelles avancées collectives de ce côté.

Mais il faut à tout prix que la réflexion sur le fond précède celle sur la forme. M. Gagnon nous propose un véhicule, mais c'est la destination qui compte. Tout n'est pas dans tout. Tant que le résultat visé

n'est pas clairement défini, les discussions sur une commission nationale sur la citoyenneté québécoise resteront abstraites, théoriques et s'exposeront à tous les dérapages.

Il faut aussi garder présent à l'esprit que le ministère que je dirige depuis trois mois vient tout juste, en septembre 2000, d'organiser un Forum national sur la citoyenneté et l'intégration qui a permis l'expression salutaire de différentes opinions, mais qui a aussi mis à jour des divergences qu'il serait vain de nier. Le Forum national sur la citoyenneté et l'intégration fut en effet perçu dans certains milieux comme une tentative de politiser à outrance la question de l'immigration et de l'intégration, et d'imposer une optique souverainiste aux débats entourant la création d'une citoyenneté québécoise.

Dans le *Devoir* du 21 juin, Micheline Labelle et François Rocher ont d'ailleurs bien vu que les divergences de vue sur le statut politique du Québec contiennent inévitablement la réflexion sur la citoyenneté québécoise. De deux choses l'une en effet: ou cette démarche se fait dans une optique résolument souverainiste et se butera aux mêmes critiques ou elle vise à se situer hors du politique et sera inévitablement désincarnée ou, pire, contaminée par l'affrontement entre ceux pour qui le cadre canadien actuel est un horizon indépassable et ceux qui souhaitent voir au-delà. Agir précipitamment et ouvrir un débat public tous azimuts, sans clarifier au préalable le but visé et les limites de l'exercice, risquerait de produire l'effet contraire à celui recherché par M. Gagnon, soit de braquer les esprits et d'accentuer les malentendus.

Le gouvernement du Québec, et en particulier le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration, œuvrent par ailleurs depuis plusieurs années à réaliser concrètement, par des mesures et des programmes spécifiques, des avancées significatives dans la construction au quotidien d'une citoyenneté québécoise. Pensons par exemple à la loi récemment adoptée concernant les programmes d'égalité en emploi, dont le but est d'ouvrir les organismes publics aux minorités et de permettre une juste représentation de celles-ci dans l'État québécois.

Le ministère a aussi pris des dispositions pour



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration a pris des dispositions pour réduire la discrimination dont souffrent certaines minorités visibles.

réduire la discrimination dont souffrent certaines minorités visibles sur le marché du travail. Il vient tout juste de mettre sur pied une structure d'accueil et de francisation des immigrants récents, les Carrefours d'intégration, qui visent à faciliter l'adaptation des nouveaux venus à notre société. De telles initiatives, et d'autres qui viendront sous peu, font avancer la citoyenneté québécoise en évitant les écueils qui guettent l'ouverture d'un chantier trop large et flou.

Avant d'ouvrir de nouveaux espaces de consultation, précisons mieux ce que nous voulons et travaillons d'abord à rendre concrètes les idées qui ont fait consensus au cours des discussions déjà menées.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (films), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Cysaline Côté, Martine Côté, Martin Fournier, Véronique Géraud, Anouk Harbut, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Rueland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Berrand, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantar, Richard Des Corneillers, Donald Filion, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE, Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Dominique Larivière, (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services clients), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleurs), Ghislaine Lalloux, Claudette Béliveau (secrétaires administratives), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## OTS

SUITE DE LA PAGE 1

Les victimes — dont les deux gourous Luc Joret et Joseph di Mambro — avaient pour la plupart été tuées par des personnes qui s'étaient elles-mêmes ensuites suicidées.

L'avocat du musicien, M<sup>r</sup> Francis Szpiner, qui avait dénoncé une «accusation de délit d'opinion», a estimé que la relaxe de son client constituait «un jugement conforme au droit». «La justice a su résister à la pression médiatique», a-t-il dit à la presse.

L'association anti-sectes ADFI (Association de défense de la famille et de l'individu) a annoncé son intention de faire appel. «Cette relaxe, qui est une grande déception pour nous, montre surtout à quel point le droit pénal français avait besoin de la loi anti-sectes», a

déclaré Me Francis Vuillemin, avocat de cette association. «Avec cette loi, Michel Tabachnik n'aurait pas échappé à son châtement», a-t-il estimé.

Une nouvelle loi votée définitivement en mai par le Parlement français a institué un nouveau délit «d'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse», puni de cinq ans de prison. La loi permet aussi la dissolution d'une secte si ses membres sont condamnés.

De son côté, M<sup>r</sup> Alain Leclerc, avocat de plusieurs familles de victimes, a estimé que le jugement était logique. «Ce n'est pas une surprise. Il n'y a aucun fait contre lui», a-t-il déclaré. Selon lui, les «vrais» responsables des massacres seraient d'hypothétiques suspects qui seraient en fuite, these repoussée à l'instruction.

Michel Tabachnik, absent lors du rendu du jugement, occupait un rôle éminent dans la secte, par ses

écrits et les enseignements qu'il dispensait. Il aimait des cérémonies truquées où il «interprétait» même de faux messages des «maîtres cosmiques».

L'accusation considérait qu'en développant cette idéologie, il avait conditionné les adeptes à accepter la mort que les deux «gourous» Joseph di Mambro et Luc Joret présentaient comme un «transit» vers l'étoile Sirius.

Deux discours tenus à Avignon devant des adeptes de la secte, en juillet et septembre 1994, lui étaient particulièrement reprochés, car il y annonçait la fin de l'OTS. Le chef d'orchestre a expliqué pendant l'audience qu'il s'agissait d'une métaphore.

C'était la première fois en France qu'étaient engagées des poursuites contre un membre d'une secte pour «association de malfaiteurs».

## SIDA

SUITE DE LA PAGE 1

C'est à l'initiative du Canada que le sujet avait été jeté sur la table des négociations, négociations qui ont abouti par un vote: 62 pour la réintégration, 30 abstentions, 0 contre. Karyn Kaplan pourra donc participer à la table ronde aujourd'hui, comme prévu. Anecdote, pour certains, très symbolique pour d'autres, c'est en tout cas significatif des fossés existant entre certains pays et du chemin que l'on aura à parcourir pour arriver à une entente sur la déclaration finale avant demain, dernier jour de la session.

## Les enjeux

L'enjeu premier de cette session spéciale de l'ONU est d'arriver à s'entendre sur un «plan d'action» de lutte contre le VIH/sida dont la version actuelle est controversée.

Parmi les passages qui causent problème, l'article sur la prévention des groupes vulnérables, proposé par le Canada, l'Australie et le Groupe de Rio, qui mentionne «les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les travailleurs du sexe, les utilisateurs de drogues intraveineuses et leurs partenaires, les personnes confinées dans des institutions, la population carcérale, etc.»

Certains pays musulmans et catholiques conservateurs se sont opposés à l'inclusion de telles références. Un signe, selon certains observateurs, de la «néga-tion» dont font preuve ces pays de ce genre de phénomène. Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a d'ailleurs fait une allusion assez directe à cette question dans son discours d'ouverture de la session: «On ne peut pas faire face au sida en faisant des jugements moraux, en refusant d'accepter des faits déplaisants encore moins en stigmatisant ceux qui sont infectés et en les rendant responsables», a-t-il dit, ajoutant que l'on ne pouvait le faire «qu'en parlant clairement et sans détour, à la fois de la manière dont les gens contractent l'infection, et de la manière dont on peut l'éviter».

Autre sujet sensible est le concept d'«empowerment» pour les femmes, un concept qui peut se traduire par «donner des moyens aux femmes pour qu'elles contrôlent leur vie, leur destinée» et par conséquent leur sexualité, ce que nombre de pays ne sont pas prêts à reconnaître. Or, accepter la notion d'«empowerment» est absolument fondamental, car aujourd'hui les femmes connaissent un taux d'infection au virus supérieur à celui des hommes à travers le monde, pour raisons physiologiques et sociologiques. Une étude récente en Zambie montrait par exemple que seulement 25 % des femmes croyaient que les femmes mariées avaient le droit de refuser de coucher avec leur mari, alors que seulement 11 % pensaient qu'elles pourraient demander à leur mari de porter un préservatif.

Ce n'est pas innocent si Kofi Annan écrivait en avril dernier que nous avions besoin d'une «révolution sociale qui donnerait plus de pouvoir aux femmes et transformerait les relations hommes-femmes à tous les niveaux de la société». Car c'est de culture dont il s'agit ici. Et les batailles auxquelles se livrent les parties lors des conférences internationales sont souvent des batailles d'ordre culturel. Néanmoins, selon Thoraya Obaid, une musulmane née en Arabie Saoudite, qui depuis l'année dernière dirige le Fonds des Nations unies pour la population, il faut que le Nord change la manière dont il s'adresse au Sud. «Lors des débats, il semble que le Sud a toujours tort, qu'il n'a rien de bon dans sa culture et le Nord lui explique comment il devrait changer», déplore-t-elle. «Le défi est là», reconnaît l'adjointe du Secrétaire général, Louise Fréchette: «trouver le mot juste qui rend compte des réalités sans offenser les différentes sensibilités». Voilà, peut-être, le vrai défi de cette session spéciale des Nations unies sur le VIH/sida.

## Des critiques diverses

Un débat oppose ceux qui prônent la prévention comme priorité contre ceux qui prônent le traitement comme priorité. Une question qui a étonné Peter Piot, directeur d'ONUSIDA, qui affirme que ces deux questions seront abordées lors de la session. Derrière celles-ci se trouve en fait un débat Nord-Sud. En effet, si les pays riches ont en général assez d'argent pour fournir les médicaments aux malades du sida, la prévention semble être le parent pauvre, alors que les pays en développement, qui n'ont pas assez d'argent à consacrer au traitement, se concentrent eux, sur la prévention, moins coûteuse. Choisir l'un des deux revient donc à favoriser le Nord ou le Sud.

Dans ce débat, a émergé une autre critique concernant le Fonds que Kofi Annan désire mettre en place avant la fin de l'année. Un Fonds spécial dont il espère que la cagnotte s'élèvera entre 7 et 10 milliards de dollars américains par an. Un milliard est aujourd'hui dépensé par an dans la lutte contre le sida. Or, non seulement il semble que l'argent de ce Fonds ne sera jamais réuni — pour l'instant, les États-Unis ont promis 200 millions, la France 127 millions, la Grande-Bretagne 100 millions, la fondation de Bill et Melinda Gates 100 millions, et Kofi Annan a déjà lui-même donné les 100 000 \$ qu'il avait reçus comme prix pour avoir travaillé à la paix dans le monde... On est encore loin du compte.

Ce que beaucoup de groupes de pression demandent, c'est qu'au lieu de parler de dons ou de fonds, il serait bon de commencer par effacer la dette africaine, qui s'élève à 400 milliards de dollars. Les pays pourraient ainsi commencer par utiliser cet argent-là pour financer les programmes existants de lutte contre le sida. Une bonne nouvelle pourrait arriver plus vite que prévu: une rumeur veut que les membres du G8 annoncent l'annulation de cette dette lors de leur prochaine réunion prévue en juillet à Gènes, en Italie.

La dernière attaque concerne le fait que l'on choisisse le sida comme priorité numéro un. Selon Michael Kremer, un économiste à la Brookings Institution, «le sida touche beaucoup les habitants des pays de l'Ouest, car ceux-ci connaissent souvent de la famille ou des amis morts du sida». Un choix qui, selon lui, se ferait au détriment de la prévention et du traitement de maladies infectieuses comme le paludisme, la tuberculose ou le rotavirus par exemple, qui tuent des millions de personnes chaque année dans les pays en développement. La crainte: que les donateurs aient leur attention portée sur le sida et négligent des programmes faciles à appliquer et peu onéreux, qui eux ont prouvé leur efficacité à sauver des vies.

Pour d'autres, comme le D<sup>r</sup> Maughan, qui enseigne dans les milieux ruraux d'Afrique, l'erreur consiste aussi à vouloir traiter le symptôme plutôt que les causes, en l'occurrence: la guerre, la pauvreté, le manque d'éducation, les mauvaises conditions d'hygiène et l'absence de soins de santé de qualité. Comme le président de la Banque mondiale le disait récemment: «fournir des médicaments anti-sida aux malades d'Afrique: c'est l'acte V d'une pièce en cinq actes».

## PAPE

SUITE DE LA PAGE 1

Le pape, debout et appuyé sur sa canne, a récité la prière des morts (*De profundis*) alors que le grand rabbin de Kiev et d'Ukraine Yakov Dov Bleich se tenait à sa droite.

Babi Yar «a été l'un des crimes les plus brutaux» de l'histoire du vingtième siècle, avait souligné dimanche le souverain pontife.

Demain, le souverain pontife devra également béatifier 28 martyrs et religieux gréco-catholiques (uniates).

La région de Lviv préserve, avec celles, voisines, de Ternopil et Ivano-Frankivsk, situées à la frontière de l'Europe centrale et orientale, les racines historiques de l'Église gréco-catholique (uniates), fondée en 1596, lorsqu'une partie de l'épiscopat de Kiev (orthodoxe) était entrée en union avec Rome.

C'est en 1946 que Staline a liquidé l'Église gréco-catholique et a confisqué ses biens dont une partie a été transférée à l'Église orthodoxe russe, devenant objet de tensions parfois violentes entre les deux confessions.

Après l'indépendance ukrainienne en 1991, la reprise de quelque 2 500 églises, jusqu'aux orthodoxes, par les uniates, parfois par la force, a provoqué la colère du patriarche orthodoxe russe Alexis II, farouchement opposé à la visite papale en Ukraine; il accuse les catholiques de «prosélytisme».

A son arrivée à Kiev samedi, Jean-Paul II a tendu la main aux orthodoxes en leur demandant pardon pour les «erreurs commises à leur égard, dans un passé ancien et récent».

Même si l'Église orthodoxe russe a qualifié cette demande de «bon signe», la partie de l'hierarchie orthodoxe ukrainienne fidèle à Alexis II, a boycotté dimanche soir la rencontre du pape avec les représentants des principales communautés religieuses de cette ex-république soviétique.

Cependant, Jean-Paul II a lancé hier un «appel pressant en faveur de l'unité des chrétiens» au cours d'une liturgie célébrée selon le rite gréco-catholique à l'aéroport Tchaïka, dans la banlieue sud-ouest de Kiev.

Entre 30 000 et 40 000 catholiques uniates ont assisté à la cérémonie, alors que les organisateurs avaient envisagé un rassemblement bien plus important dans une plaine pouvant accueillir de 200 à 300 000 personnes. Dans une homélie, le souverain pontife a évoqué les souffrances des gréco-catholiques qui, soutenus par des ecclésiastiques issus de la diaspora, principalement aux États-Unis et au Canada, sont en train de se réorganiser en Ukraine.

Tout en les invitant à «œuvrer généreusement» en faveur de l'unité des chrétiens, le pape les a encouragés à «bâtir leur avenir» en faisant état de «la surprenante capacité de renaissance de l'Église ukrainienne», dont «les racines du passé sont un gage d'espoir pour l'avenir».

«Depuis dix ans, a-t-il ajouté, l'Ukraine est un pays libre et indépendant. Cette décennie a montré que, en dépit des tentations de l'illégalité et de la corruption, ses racines spirituelles sont fortes.»

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [petitesannonces@ledevoir.com](mailto:petitesannonces@ledevoir.com)

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)

Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dyna, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n<sup>o</sup> 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

matériel d'injection propre et stérile et qu'ils ramassent leurs seringues souillées. Forts de leur expérience d'ex-consommateurs, deux d'entre eux évalueront à l'œil la qualité des substances utilisées afin de prévenir les surdoses.

La clientèle sera composée d'utilisateurs réguliers de cocaïne et d'héroïne âgés dans la trentaine et la quarantaine. Ils ont connu pour la plupart le cycle complet de la consommation: plongeon, traitement à la méthadone, rechute, vie dans la rue et retour à une situation presque normale. «Ce sont des adultes, ils gèrent déjà leur consommation», dit-il. L'héroïne est devenue pour eux un médicament qu'ils utilisent pour ne pas vivre le sevrage.

Pour avoir lui-même carburé à la cocaïne et au Glennivét dans ses années noires, Normand Senez connaît le grand sentiment de solitude qu'éprouvent les junkies. «Je connais la suite de leur vie. Ils risquent de perdre le contrôle et de retourner à la rue. Dans le contexte actuel, c'est beaucoup plus difficile. La culture de rue, c'est ça qui mague le plus», dit-il.

En procurant à ces toxicomanes un lieu d'injection, il espère les sortir de leur isolement et leur redonner une dignité. «Ensuite, on peut travailler à modifier les habitudes de consommation. S'il y en a un qui manifeste le désir de s'en sortir, on va le «pitcher» dans les ressources appropriées.»

## Le O.K. du crime

Ce n'est pas la première fois que Normand Senez lance un projet de piquerie assistée. Il a mené une cavale semblable il y a deux ans avant d'être ramené à l'ordre par les forces policières et le milieu communautaire. Mais cette fois, il compte vivre l'aventure jusqu'au bout. L'initiative de M. Senez détonne, comme à l'habitude. Il devance la santé publique et le communautaire. Il a consulté des gens liés au crime organisé pour connaître la réaction du monde interlope. «Ils ont accepté parce qu'on ne vendra aucune substance à la piquerie», dit-il sans plus de détails.

Selon lui, il faudra tenir compte de l'opinion du crime organisé dans un avenir rapproché avant de mettre sur pied des projets d'intervention de première ligne auprès des toxicomanes. «Le jour où la santé publique voudra ouvrir un site d'injection assistée en vendant la substance, ça va exploser. Pour eux, ce sera comme de la concurrence», dit M. Senez, un ex-traficant qui a gardé certains contacts avec le monde interlope.

L'idée d'un site d'injection assistée n'a rien de farfelu. À Montréal comme ailleurs au Canada, des professionnels de la santé y travaillent de façon discrète mais active. Un haut placé de la GRC a publiquement exprimé le vœu que le Canada se dote de lieux sûrs à l'intention des cocaïnomanes et des héroïnomanes.

À Vancouver, les autorités municipales envisagent sérieusement d'ouvrir des piqueries assistées dans le cadre d'un plan d'action axé sur la prévention, le traitement, l'application de la loi et la réduction des méfaits. Depuis 1992, la Colombie-Britannique a perdu 2000 âmes aux griffes des drogues injectables. Les coûts liés au traitement des UDI sont évalués à 96 millions de dollars par an. Cette population marginale court les plus grands risques de contracter le VIH, l'hépatite B ou C.

Les sites d'injection assistée permettent de prévenir la transmission de ces maladies et de réduire les dépenses publiques en matière de santé. Ils permettent d'offrir aux toxicomanes irrécupérables du matériel propre et des soins médicaux adaptés à leurs besoins. Ils contribuent enfin à atténuer le phénomène des seringues à la traîne. Il existe déjà de tels centres en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse. À Genève, une pro-

## PIQUERIE

jet-pilote de piquerie légale assorti de prescription d'héroïne pour les cas lourds a permis d'éliminer complètement les overdoses mortelles et de réduire les activités criminelles de 60 % sur une période de cinq ans.

À Montréal, le milieu communautaire attend la mise en place d'un projet-pilote. Même la Ville de Montréal y semblait favorable dans des discussions informelles, mais elle s'avère incapable de prendre une prise de position ferme. Le plan d'action sur la récupération des seringues souillées, dont il sera question dans un autre texte demain, devait même, dans sa version initiale, suggérer la mise en place d'une piquerie assistée.

Rosaire Théoret, président de la Corporation de développement Berri-UQAM, réclame non pas une, mais plusieurs piqueries assistées dans les quartiers les plus chauds de Montréal afin d'endiguer le fléau des seringues à la traîne.

Le leadership devra venir de la santé publique qui se fait plutôt discrète à ce sujet. Des rumeurs de projets courent depuis deux ans, mais rien de concret à se mettre sous la dent. «Les études et les recherches, ça devient gros, compliqué et long. C'est des façons de retarder les choses. La régie a choisi l'inertie pour des raisons budgétaires», croit Rosaire Théoret. «L'énergie n'est pas mise sur les gens de la rue», ajoute-t-il.

Montréal n'a pas encore atteint la situation enviable de Vancouver en matière de consommation de drogues injectables. La piquerie assistée s'adresse essentiellement aux accros purs et durs, aux incorrigibles. À Montréal, la clientèle UDI est surtout occasionnelle. En d'autres mots, il reste beaucoup de travail à faire avant d'ouvrir une piquerie assistée.

Fidèle à lui-même, Normand Senez a simplement décidé de faire cavalier seul et de court-circuiter le réseau officiel. L'ouverture d'une piquerie assistée, dans un endroit tenu secret, serait imminente. Normand Senez rend ses projets publics afin d'aller chercher des appuis au sein de la population. Son instinct de «travailleurs d'égoûts» lui laisse croire que la situation est alarmante. «C'est un non-sens qu'il n'existe aucun service comme ça. Des piqueries assistées, il pourrait y en avoir 150 à Montréal. Pourquoi attendre d'avoir 25 000 UDI pour agir?» s'interroge-t-il.

À Vancouver, le marché des drogues injectables s'est développé à partir du milieu des années 80 dans l'est de la ville. Les autorités municipales ont identifié dans un minutieux rapport de novembre 2000 les facteurs ayant contribué à son explosion: pauvreté, parc locatif délabré, taux de chômage élevé, accès à de la cocaïne et de l'héroïne à bon marché, la remise à la rue des malades mentaux, déplacement des vendeurs du centre-ville vers l'est à grands renforts d'opérations policières. Autant de points de comparaison avec le Centre-Sud. «À Montréal, on sous-estime l'ampleur du problème», affirme Normand Senez.

M. Senez s'est attiré les foudres du milieu communautaire l'automne dernier pour s'être imposé travailleur de milieu sur le Plateau, où les seringues causent aussi des remous. Une jeune fille employée dans un café Van Houtte de la rue Saint-Denis s'est piquée sur une aiguille souillée. L'histoire a fait la une du *Devoir*; la nouvelle députée libérale Nathalie Rochefort a même porté le problème des seringues souillées sur le Plateau jusqu'à l'Assemblée nationale.

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal n'a aucune position sur les piqueries assistées pour le moment. Pour calmer les criminels comme les policiers, Normand assure qu'il n'y aura «aucun acte criminel, aucune vente» dans ce lieu d'injection.

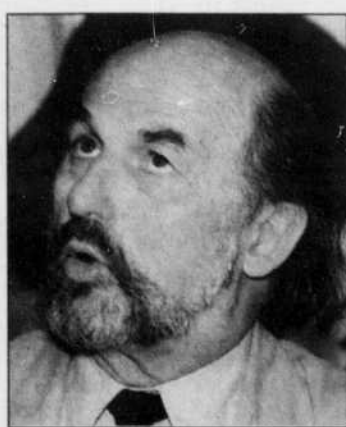
## Demain: le plan de récupération de seringues

## DÉFILÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Quant à élaborer un «Plan B», M. L'Heureux admet qu'il n'en fut jamais question puisqu'on considérait que les risques d'annulation étaient trop réduits (1 %), mais il se dit prêt à considérer cette option à l'avenir. Toujours est-il que les organisateurs, qui entendent conserver le même concept de défilé, donnent rendez-vous aux Montréalais l'an prochain. Rappelons que le budget de l'événement était évalué à 600 000 \$.

La pluie a tout de même épargné les autres activités prévues au programme à Montréal et Guy Bouthillier a dressé un bilan positif de la fin de semaine. La centaine de fêtes de quartier à Montréal et en banlieue, ainsi que le spectacle au parc Maisonneuve se sont déroulés dans la bonne humeur. La foule de 175 000 spectateurs venus entendre les Richard Séguin, Daniel Lavoie, Bruno Pelletier, Marie-Jo Thériot et le groupe Loco Locass a été plutôt disciplinée, les policiers n'ayant procédé qu'à une seule arrestation sur les lieux. Leurs collègues au parc du Mont-Royal, où se tenait toute la journée le festival *Tam Jam*, ont été plus occupés. Des feux de joie allumés en fin de soirée près de la



ERIC ST-PIERRE LE DEVOIR

statue de George-Étienne Cartier ont requis l'intervention des policiers qui ont tenté d'évacuer les quelque 150 fêtards qui s'y trouvaient réunis vers minuit. Mal leur en prit puisque quelques indisciplinés ont répliqué en lançant des projectiles aux patrouilleurs. La situation s'est gâtée rapidement, la foule se dispersant dans toutes les directions. Les vitrines de douze commerces de l'avenue du Parc, angle Mont-Royal, ont été fracassées. Les fêtards s'en sont pris au restaurant McDonald's, aux stations-service Ultramar et Pétro-

Canada ainsi qu'à un commerce de tapis. Résultat: 28 arrestations ont été effectuées, six pour méfait, une pour introduction par effraction et 21 pour attroupement illégal. Douze des individus arrêtés étaient d'âge mineur. L'intervention policière a duré jusqu'à 3h30 du matin et deux policiers auraient été légèrement blessés.

Par ailleurs, Québec a été épargnée par les émeutiers cette année et les forces policières n'ont pas été trop sollicitées, bien que la fête se soit terminée aux petites heures de matin sur les plaines d'Abraham. «La forte pluie nous a beaucoup aidés», a indiqué hier Denis Turcotte, du Service de police de Québec. L'expérience aidant, les organisateurs avaient pris bien des précautions pour éviter le grabuge. En prolongeant les festivités jusqu'à 4h du matin au même endroit, on contrôlait mieux les mouvements de foule, a précisé le policier. Un autre spectacle présenté samedi soir place d'Youville, où d'importantes émeutes avaient eu lieu par le passé, aurait permis d'éloigner les indésirables. Les policiers ont tout de même procédé à 15 arrestations, mais aucun événement majeur n'a été signalé sur le territoire.